

AGREGATION EXTERNE DE GEOGRAPHIE

Session 2007

RAPPORT du jury

Par

Michel HAGNERELLE : président du jury.
Christian BOUGEARD et Yves JEAN : vice-présidents du jury
Jacqueline JALTA : secrétaire générale du jury

Sommaire

1. Présentation du concours

- 1.1. Liste des membres du jury
- 1.2. Commentaires et observations du président
- 1.3. Textes officiels et descriptif des épreuves

2. Commentaires des épreuves écrites

- 2.1. Composition de géographie thématique
- 2.2. Composition de géographie des territoires
- 2.3. Épreuve sur dossier : concepts et méthodes de la géographie
- 2.4. Composition d'histoire

3. Commentaires des épreuves orales

- 3.1. Commentaire de documents géographiques
- 3.2. Leçon de géographie, hors programme
- 3.3. Commentaire et confrontation de documents d'histoire

1. Présentation du concours

1.1. Liste des membres du jury

Président

Michel HAGNERELLE

Inspecteur général de l'éducation nationale
Doyen du groupe histoire et géographie

Vice-présidents

Christian BOUGEARD

Professeur des universités
Université de Bretagne occidentale, Brest
(Histoire)

Yves JEAN

Professeur des universités
Université de Poitiers

Secrétaire générale

Jacqueline JALTA

Inspectrice d'académie, Inspectrice pédagogique régionale
Académie de Paris

Membres du jury

Philippe ALLEE

Professeur des universités
Université de Limoges

Anne-Laure AMILHAT SZARY

Maître de conférences
Université de Grenoble

Francis BEAUCIRE

Professeur des universités
Université Paris 1 – Panthéon - Sorbonne

Jean-Yves CARLUER

Maître de conférences
Université de Bretagne occidentale – Brest
(Histoire)

Ghislaine DESBUISSONS

Inspectrice d'académie, Inspectrice pédagogique régionale
Académie d'Orléans-Tours
(Histoire)

Clotilde DRUELLE-KORN

Maître de conférences
Université de Limoges

Virginie DUVAL

Professeur des universités
Université de La Rochelle

Jean-Christophe GAY

Professeur des universités
Université de Nice-Sophia Antipolis

Gérard HUGONIE

Professeur des universités
IUFM de Paris

François LOUVEAUX

Professeur de classes préparatoires aux grandes écoles
Lycée Henri IV – Paris

Elisabeth MALAMUT

Professeur des universités
Université d'Aix-en-Provence
(Histoire)

Sophie METIVIER

Maître de conférences
Université de Paris I – Panthéon -Sorbonne
(Histoire)

MONNET Jérôme

Professeur des universités
Université de Toulouse Le Mirail

Hervé REGNAULT

Professeur des universités
Université de Rennes 2

Yann RICHARD

Maître de conférences
Université de Paris I – Panthéon - Sorbonne

Guillaume SAINT-GUILLAIN

Maître de conférences
Collège de France
(Histoire)

1.2. Commentaires et observations du président

Au terme de mon mandat de quatre ans en qualité de président du jury (qui ont suivi quatre autres années de vice présidence), il me semble opportun de dresser un tableau de la situation actuelle du concours de l'agrégation externe de géographie. D'abord pour faire le point de la mise en place de la réforme ; puis pour dresser quelques perspectives nouvelles pour ce concours qui doit continuer à s'adapter aux évolutions de la discipline et des pratiques d'enseignement, car un concours de recrutement de professeurs tel que l'agrégation se doit d'être à l'avant-garde, porteur des innovations, avoir des effets d'entraînement sur les enseignements en amont comme en aval.

1.2.1. Un bilan positif de la réforme du concours

Rappelons que la réforme de l'agrégation externe de géographie, pilotée par Rémy Knafou alors président du jury, a été mise en place lors de la session 2002. Correspondant à un besoin de fond (le concours n'ayant que peu changé depuis sa création en 1943), elle visait à prendre pleinement en compte les transformations profondes enregistrées par la géographie et son enseignement depuis au moins trois décennies (tout en préservant les acquis des épreuves antérieures).

Bien des effets d'une telle réforme ne s'observent que dans le temps. Mais, au terme de six années d'application, **des avancées substantielles sont mesurables.**

Tout d'abord dans une meilleure intégration des problématiques scientifiques et des méthodes de la géographie d'aujourd'hui. La nouvelle organisation des épreuves (notamment la fin du clivage entre géographie physique et géographie humaine) a permis une ouverture beaucoup plus large sur les différentes dimensions de la discipline et a bien intégré l'évolution récente des paradigmes de la géographie (une science sociale, rôle des acteurs territoriaux, approches culturelles des questions de géographie, nouvelles interrogations sur les relations Homme/Nature...). La « nouvelle agrégation » a favorisé les approches plus globales et systémiques ; cela se traduit en particulier dans les questions au programme de l'épreuve de géographie thématique : « *Les risques* » (2004-2005) ; « *Ville et environnement* » (2006-2007) ; « *Géographie et développement durable* » (2008-2009).

La place accordée à l'épistémologie et à l'histoire de la géographie a aussi infléchi le concours. L'introduction de questions à caractère épistémologique (par exemple : « *Déterminisme, possibilisme, approche systémique : les causalités en géographie* » (2002) ou encore « *Echelles et temporalités en géographie* » (2005-2006)) a amené certaines universités à intégrer davantage, dans leur cursus de formation, des entrées fondatrices de la géographie, et provoqué la publication d'ouvrages sur des thématiques longtemps ignorées du concours.

Les sujets proposés ont aussi cherché à mettre la géographie de l'agrégation en meilleure adéquation avec la société, ses besoins, ses intérêts et à donner toute sa place à la géographie appliquée, notamment avec l'option « aménagement » : « *Les lignes ferroviaires à grande vitesse et l'aménagement des territoires* » (2002) ; « *Aménagement du territoire : du monopole de l'Etat à de nouvelles articulations d'échelles* » (2003).

Les épreuves sur dossiers documentaires constituent aussi une évolution majeure du concours. A l'écrit comme à l'oral, l'introduction des dossiers documentaires a permis un rééquilibrage des types de compétences évaluées. La capacité à exploiter avec discernement des ensembles de documents extrêmement variés, prenant en compte la diversité des matériaux utilisés par les géographes, est indispensable tout à la fois pour une meilleure préparation au métier de professeur du secondaire ou même du supérieur, et aussi pour ceux des agrégés qui s'engagent dans des travaux de recherche. A l'écrit, en géographie, l'épreuve au choix à partir d'un dossier documentaire a réellement infléchi la configuration du concours qui ne comportait auparavant que quatre compositions. A l'oral, tant en histoire qu'en géographie, l'orientation des épreuves vers un commentaire et une confrontation de documents, a permis d'aller beaucoup plus loin dans la diversité des documents préposés et d'exiger des candidats des approches renouvelées, dans l'esprit de ce qui est demandé au professeur face à ses élèves.

La nouvelle approche du concours accorde aussi un soin particulier à la capacité des candidats à s'exprimer avec aisance et à communiquer qui constitue une exigence professionnelle fondamentale pour un futur professeur.

La réforme du concours a par ailleurs conduit le jury à rechercher des modes de fonctionnement qui modifient les pratiques d'évaluation. Pour les trois épreuves orales, le choix du tirage en ligne (le même sujet est donné à trois candidats), déjà pratiqué dans d'autres concours, conduit à mieux mesurer la difficulté propre de chaque sujet et à évaluer plus justement les qualités spécifiques de chaque candidat.

L'histoire occupe une place plus grande dans le concours. L'augmentation du coefficient et la nouvelle conception de l'épreuve orale d'histoire donnent aujourd'hui un rôle bien plus important à l'histoire dans la réussite au concours ; les résultats satisfaisants d'une partie non négligeable des candidats à l'écrit et d'une majorité des prestations orales montrent que nombre de candidats l'ont bien compris.

Au total, on peut affirmer que les objectifs de la réforme sont globalement atteints ; en temps que président du jury, mais aussi en qualité de doyen de l'inspection générale d'histoire et de géographie, je voudrais remercier tous les artisans de cette réussite : les initiateurs (en particulier Rémy Knafou) et les différents membres du jury bien évidemment ; mais aussi tous ceux (universitaires, préparateurs, inspecteurs, responsables associatifs, étudiants, lauréats...) qui, au long de ces six années, ont soutenu et alimenté les mutations.

Aujourd'hui, le concours constitue un élément important du repositionnement de la géographie dans les systèmes scolaire et universitaire. Il répond au besoin de recrutement de professeurs de haut niveau, destinés avant tout à enseigner dans les lycées, les classes préparatoires aux grandes écoles ou sur des postes de PRAG ; il fournit aussi des lauréats qui présentent un profil qui pourra leur permettre d'accéder, dans l'avenir, aux hautes fonctions d'encadrement dans l'Education nationale (inspection, direction...).

Une limite de taille cependant : certes cela ne constituait pas un objectif explicite de la réforme, mais on constate que celle-ci n'a pas conduit à un rééquilibrage de la carte des reçus ; les lauréats « parisiens » et « lyonnais » occupent toujours les trois quarts des postes mis au concours....

1.2.2. Quelques perspectives fortes pour le concours de l'agrégation de géographie

Le concours constitue un lieu privilégié d'observation de la culture géographique et des compétences réelles des candidats. Nous ne reviendrons pas ici sur les indispensables conseils prodigués par le jury pour réussir le concours ; pour cela on se reportera aux consignes données dans ce rapport par les différentes commissions et aussi aux rapports des précédentes sessions¹. Nous insisterons par contre sur deux aspects majeurs qu'il est important que les préparateurs et les candidats prennent en compte pour une préparation efficace du concours au cours des prochaines années.

Mieux se préparer à traiter des « grands débats » qui agitent nos sociétés. Par ses concepts, ses démarches et ses outils, la géographie se trouve au cœur des grandes questions qui se posent à nos sociétés, sinon à l'humanité, en particulier dans les domaines de la gestion, de l'aménagement et du développement des territoires à toutes les échelles, de l'environnement et du développement durable ou encore des phénomènes liés à la géopolitique ou à la mondialisation. Or, les prestations et les réactions d'une majorité des candidats montrent qu'ils sont souvent mal préparés à traiter d'un certain nombre de sujets fortement ancrés dans les problèmes de sociétés et dans l'actualité ; le faible nombre de candidats ayant choisi cette année les sujets de l'épreuve écrite sur dossier dans l'option « milieux et environnement » (*Le système climatique terrestre et ses évolutions : débats et enjeux sociétaux*), ainsi que dans l'option « aménagement » (*Le pouvoir régional, quels enjeux pour l'aménagement du territoire ?*) traduit la réticence, sinon la difficulté pour beaucoup d'entre eux à entrer dans des débats d'actualité qui revêtent pourtant une forte dimension géographique.

¹ Les rapports du jury des sessions 2004, 2005 et 2006 ont été publiés dans les numéros 389, 393 et 397 de la revue *Historiens et Géographes* et sont en ligne sur le site du ministère de l'Education nationale (www.education.gouv.fr/siac/siac2/jury)

Les programmes du secondaire intègrent aujourd'hui explicitement les questions touchant au développement des territoires et au développement durable ; il apparaît donc indispensable que les futurs professeurs d'histoire et de géographie soient pleinement en mesure d'apporter aux futures générations les contributions scientifiques incontournables que nos disciplines doivent fournir au traitement de ces questions majeures. A cet égard, on ne peut qu'insister à nouveau sur les insuffisances, sinon les carences, de nombre de candidats dans la connaissance des territoires de la France, en particulier dans la façon dont les cartes des « nouveaux territoires » modifient les modalités de gestion locale.

Poursuivre la préparation à l'usage des outils et des ressources numériques. Comme nous l'avons indiqué dans les rapports des sessions 2005 et 2006, un concours tel que l'agrégation de géographie est confronté au grand défi du numérique ; il se doit d'intégrer progressivement les outils et les ressources numériques qui constituent (ou doivent constituer) de plus en plus le quotidien de l'étudiant et du professeur.

Les étudiants et les élèves vivent à l'époque de *Google Earth* et de *Géoportail*. Leurs professeurs doivent y être préparés. Il est notamment superflu d'insister sur l'abondance et la richesse des documents accessibles sur l'Internet. Jusqu'en 2005, tous les documents étaient proposés aux candidats sur support papier. Depuis 2006, pour l'épreuve orale de commentaire de documents géographiques, un certain nombre de sujets sont proposés sous forme numérique (images satellites, photographies, cartes, animations, vidéos, bases de données, etc.). L'informatique facilite en particulier la mise en regard des documents, permet de les juxtaposer aisément, de zoomer sur des lieux intéressants....

L'intégration progressive du numérique est incontournable et se poursuivra lors des prochaines sessions. Dès la session 2008, les candidats devront faire preuve d'une maîtrise basique de Power Point afin de traiter dans les meilleures conditions les sujets numériques qui leur seront proposés dans le cadre de l'épreuve orale de commentaire de documents géographiques.

Au cours des sessions suivantes, devraient être progressivement introduits des exercices simples de fabrication de croquis ou de cartes, en attendant l'accès (régulé) aux ressources infinies de l'Internet. On ne peut se cacher que les obstacles sont importants ; d'ordre matériel, et aussi dans l'adaptation des préparations des concours dans les universités. Mais le pas devra être franchi....

Michel Hagnerelle

1.2.3 Les épreuves d'admissibilité

Cette année 501 candidats étaient inscrits (539 en 2004 ; 527 en 2005 ; 530 en 2006) ; 242 candidats ont composé dans les quatre épreuves (271 en 2004 ; 294 en 2005 ; 258 en 2006).

La barre de l'admissibilité a été fixée à 35 points, soit 8,75/20 (33 en 2004 ; 31 en 2005 ; 34 en 2006) ; 58 candidats ont été retenus pour 29 postes à pourvoir (même nombre de postes que pour la session 2006 ; 10 de moins qu'en 2005).

Pour les épreuves écrites, les correcteurs ont largement utilisé l'échelle des notes : de 1 à 18.

Épreuves d'admissibilité	Nombre de présents	Moyenne des présents	Moyenne des admissibles
Géographie thématique	255	6,77 (5,58 en 2005 ; 6,53 en 2006)	11,76 (10,83 en 2005 ; 10,87 en 2006)
Géographie des territoires	247	6,34 (5,66 en 2005 ; 6,06 en 2006)	10,41 (10,75 en 2005 ; 9,25 en 2006)
Épreuve sur dossier	242	6,28 (6,21 en 2005 ; 6,95 en 2006)	9,66 (10,35 en 2005 ; 12,13 en 2006)
Histoire	242	5,67 (5,84 en 2005 ; 5,51 en 2006)	10,57 (11,18 en 2005 ; 10,50 en 2006)

1.2.4 Les épreuves d'admission

56 candidats ont été entendus pour les trois épreuves; à l'issue du concours, la barre d'admission a été placée à 113 points (105 en 2004 ; 112 en 2005 ; 103 en 2006), soit une moyenne de 8,69/20 (8,08 en 2004 ; 8,62 en 2005 ; 7,92 e 2006).

Le premier et le second du concours ont totalisé respectivement 189 et 182 points, ce qui représente les très bonnes moyennes de 14,53/20 et 14/20. Les notes maximales pour chacune des épreuves orales ont atteint 17, 18 et 19 sur 20 ; il est donc possible de viser le haut de l'échelle de notation dans ce concours.

Le niveau global des candidats est tout à fait satisfaisant : 16 admis ont dépassé la moyenne globale de 10/20. Le dernier candidat admis l'a été avec une moyenne de 8,69/20 ce qui est fort honorable compte tenu du niveau d'exigence du concours. Au total, les 29 postes ont été pourvus aisément. Sur les 29 admis, 8 étaient déjà admissibles en 2006.

Épreuves d'admission	Moyenne des présents	Moyenne des admis
Commentaire de documents géographiques	8,30 (7,93 en 2006)	10,03 (10,52 en 2006)
Leçon de géographie hors programme	7,48 (6,78 en 2006)	9,48 (9,28 en 2006)
Commentaire de documents d'histoire	8,09 (7,44 en 2006)	11,28 (10,83 en 2006)

Notes des admissibles	Nombre de candidats ayant obtenu ces notes à l'oral		
	Commentaire de documents géographiques	Leçon de géographie hors programme	Commentaire de documents d'histoire
< 5	12	15	19
5 à 10	24	23	17
11 à 15	17	15	14
> 15	4	3	7

1.2.5 Une « photographie » des candidats

Par sexe

	Inscrits	Admissibles	Admis
Filles	239	32	18
Garçons	262	26	11

Par âge

Années de naissance	Admissibles	Admis
Entre 1948 et 1970	2	0
Entre 1971 et 1980	9	4
1981-1982	32	14
1983-1984	15	11

Par titres ou diplômes

Titres ou diplômes	Présents	Admissibles	Admis
Doctorat	6	2	1
CAPES-PLP2	26	7	2
DEA-DESS	46	3	2
Maîtrise	170	46	24
Autre	8	0	0

Par académies

Académies	2006		2007	
	Admissibles	Admis	Admissibles	Admis
Aix-Marseille	2	1	3	1
Amiens	-	-	3	1
Bordeaux	5	2	4	2
Grenoble	2	0	-	-
Guadeloupe	1	1	-	-
Lille	1	0	1	0
Lyon	11	9	15	11
Montpellier	2	1	-	-
Nancy-Metz	1	0	1	1
Nantes	1	0	-	-
Orléans-Tours	-	-	1	0
Paris-Créteil-Versailles	30	15	23	10
Reims	1	0	1	0
Rennes	2	0	4	3
Rouen	1	0	1	0
Toulouse	-	-	1	0

1.3. Textes officiels et descriptif des épreuves

1.3.1. Programme de la session 2008

Géographie thématique

- La mondialisation.
- Géographie et développement durable (*question nouvelle, 2 ans*).

Géographie des territoires

- La France et ses régions en Europe et dans le monde.
- La Russie (*question nouvelle, 2 ans*).

Histoire médiévale

- Le monde byzantin, du milieu du VIII^e siècle à 1204 : économie et société.

Histoire contemporaine

- Penser et construire l'Europe de 1919 à 1992 (hors des expériences propres au monde communiste) (*question nouvelle, 2 ans*).

1.3.2 Les épreuves du concours de l'agrégation externe de géographie

ARRETÉ DU 21-2-2001

JO DU 2-3-2001

A - Épreuves écrites d'admissibilité

1) Composition : géographie thématique

(durée : sept heures ; coefficient 1).

Il s'agit d'une épreuve intégrant des concepts et des savoirs appartenant aux différentes branches de la géographie. Les thèmes au programme sont choisis dans un champ très ouvert incluant l'épistémologie et l'histoire de la géographie. Le cas échéant, des documents peuvent être fournis. La réalisation de carte(s) et/ou de croquis est un élément important d'appréciation.

2) Composition : géographie des territoires

(durée : sept heures ; coefficient 1).

Dans cette épreuve, l'accent est mis sur la différenciation spatiale et le jeu des différentes échelles de l'analyse, dans le cadre de la question ou des questions figurant au programme. Le cas échéant, des documents peuvent être fournis. La réalisation de carte(s) et/ou de croquis est un élément important d'appréciation.

3) Épreuve sur dossier : concepts et méthodes de la géographie

(durée : sept heures ; coefficient 1).

Cette épreuve est constituée par un travail sur documents, hors programme. Elle comporte les trois options ci-après correspondant aux trois principales filières de formation suivies par les étudiants en géographie :

- espaces, territoires, sociétés ;
- milieux et environnement ;
- aménagement.

Les candidats choisissent leur option au moment de l'épreuve, après avoir pris connaissance des sujets. L'épreuve consiste en plusieurs exercices tels que : contrôle de connaissances de base ; analyses, études critiques, interprétation de documents divers ; rédaction de brèves synthèses (une à deux pages) ; production d'une carte ou d'un croquis à partir de documents.

4) Composition d'histoire dans le cadre d'un programme

(durée : sept heures ; coefficient 1).

B - Épreuves orales d'admission

1) Commentaire de documents géographiques

(durée de la préparation : six heures ; durée de l'épreuve : cinquante-cinq minutes maximum [exposé : trente minutes maximum ; entretien : vingt-cinq minutes maximum] ; coefficient 3).

Les documents géographiques - notamment cartes à différentes échelles, croquis, graphiques, photographies, images satellites, tableaux statistiques, textes - portent sur les questions au programme des deux compositions de l'écrit.

2) Leçon de géographie, hors programme

(durée de la préparation : six heures ; durée de l'épreuve : cinquante-cinq minutes maximum [exposé : trente minutes maximum ; entretien : vingt-cinq minutes maximum] ; coefficient 3).

Le candidat tire au sort un sujet qui relève, soit de la géographie thématique, soit de la géographie des territoires.

3) Commentaire et confrontation de documents d'histoire sur une des questions figurant au programme

(durée de la préparation : six heures ; durée de l'épreuve : cinquante-cinq minutes maximum [exposé : trente minutes maximum ; entretien : vingt-cinq minutes maximum] ; coefficient 3).

2. Commentaires des épreuves écrites

2.1. Composition de géographie thématique

Durée : 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Sujet : « Mondialisation et alimentation »

Le sujet de cette année était classique et portait sur un thème large et très actuel. Il nécessitait une solide culture générale et des connaissances précises, ponctuelles, qui permettaient de nuancer des affirmations trop vagues. Traiter d'une telle problématique demandait d'éviter les clichés, quelque soit le poids que les circonstances politiques leur accordent, et impliquait de se concentrer sur une dimension synthétique qui aborde le sujet par plusieurs angles (économique, culturel, paysager, social, géopolitique...) afin d'étudier quelles relations se tissent entre une pratique extrêmement individuelle et locale (se nourrir) et un marché mondial largement ouvert, celui des produits alimentaires. L'ensemble des copies témoigne de ce que les candidats ont préparé l'épreuve avec sérieux et qu'ils maîtrisent assez bien la technique de la dissertation en géographie thématique. Les croquis, les cartes, les schémas sont parfois bien réalisés et bien commentés.

Le sujet demandait une réflexion qui sépare précisément les enjeux liés à la mondialisation de l'agriculture de ceux qui caractérisent la mondialisation de l'alimentation. Ce point devait être établi dans l'introduction. La problématique la plus souvent invoquée par les candidats est celle des inégalités alimentaires. Elles s'expriment sous plusieurs formes : il y a des inégalités dans les quantités d'aliments disponibles, il y a aussi des inégalités dans la variété et la qualité des aliments. Il est alors clair que le travail ne pouvait pas se réduire à une sorte de « géographie de la faim » mais qu'il devait également aborder les usages alimentaires, la « géographie du goût » aussi bien que la diffusion des pratiques alimentaires. Certaines copies sont, à cet égard, satisfaisantes. Une autre problématique, moins pertinente parce que moins spécifique à l'alimentation, était d'opposer une uniformisation des goûts à des résistances locales. Ce thème général (mondialisation et résistances) était important mais a souvent donné lieu à des discours assez généraux, parfois plus consacrés à la dimension économique du commerce des produits agricoles qu'à l'alimentation en tant que pratique sociale ou culturelle.

Le devoir devait impérativement aborder différents points. L'alimentation a une dimension culturelle. La notion d'aire culturelle, appliquée aux types de saveurs préférées, ou aux types d'aliments les plus consommés, a parfois été utilisée avec clarté. Le déroulement des étapes de la diffusion de telle ou telle plante alimentaire a été bien exposé dans certaines copies. La progressive mise en place des aires culturelles alimentaires, croisée avec la diffusion des aliments a donné lieu à quelques bons croquis. De très bonnes remarques ont mis en relief que la diffusion d'une plante n'est pas semblable à la diffusion d'un aliment (blé dur et pâtes alimentaires, vigne et vin). Il est alors curieux de constater que très peu de copies consacrent un paragraphe à l'aspect religieux des usages alimentaires et aux interdits qu'ils peuvent provoquer.

L'alimentation est aussi une pratique. La question du genre devait faire l'objet d'un développement : le partage des tâches domestiques entre hommes et femmes a une importance non négligeable sur l'alimentation, sur la forme des espaces domestiques (cuisines, salles à manger). Elle joue aussi sur l'organisation spatiale des marchés où s'achètent les produits. Cet aspect de la question est très souvent ignoré.

Un des autres points fondamentaux à aborder demeure cependant la question des inégalités quantitatives, au travers par exemple du nombre de calories disponibles. Cela est, en général, bien vu par les candidats. Il convenait aussi de décrire des inégalités plus qualitatives (variété des aliments, saisonnalité de la disponibilité de certains produits, coût des aliments de base par rapport aux aliments de luxe qui servent à marquer certaines fêtes...). Des développements sur les distinctions entre famine et mal nutrition étaient attendus.

L'alimentation est en effet un enjeu géopolitique. Cet aspect est souvent étudié au travers de la question de la disponibilité en eau potable, ou à partir des conflits sur la délimitation des zones de pêche. Il convenait cependant de ne pas se cantonner à des considérations générales, mais d'en rechercher les traductions spatiales, à différentes échelles. L'arme alimentaire a permis à certains candidats de très bien expliquer les relations politiques d'échanges commerciaux entre l'Egypte et les Etats - Unis et d'en décrire les conséquences sur la consommation de pain, sur les restaurants nouveaux en cours de mise en place au Caire. Une transition était possible entre les enjeux politiques et les stratégies des grandes firmes agro-alimentaires. Cet aspect est celui qui a été le mieux traité par les candidats, visiblement bien préparés sur les thématiques économiques.

La mondialisation de l'alimentation se traduit aussi dans les paysages. Elle modifie certaines structures agraires, elle change considérablement le paysage urbain de certains quartiers. A différentes échelles de très bons croquis, certains diachroniques, ont décrit ces changements. L'approche par les paysages donnait l'occasion de parler des résistances à la mondialisation du goût, dont il était indispensable de traiter avec nuance. Des consommateurs peuvent à la fois acheter des hamburgers standardisés et apprécier des plats dits « du terroir ». Le rôle des distributeurs devait alors être étudié, en évitant tout manichéisme.

Le devoir devait également aborder, de manière synthétique, les enjeux épistémologiques du sujet. La mondialisation de l'alimentation pose la question de la « surpopulation » dont les différentes définitions possibles renvoient à des partis pris épistémologiques distincts. Certains chercheurs (J. Diamond en Australie) invoquent des arguments écologiques conservateurs (au sens anglo-saxon du terme) pour justifier qu'un espace « fragile » ne peut supporter une agriculture intensive et donc, une population dense. D'autres chercheurs (par exemple H. Le Bras) considèrent que l'espèce humaine peut se nourrir, quel que soit son importance numérique, et cela, aux « dépens » des espèces animales et végétales qui ne sont donc pas conservées en leur état originel. L'emploi des OGM peut, dans ce cadre, être justifié. Le jury n'attend pas des candidats qu'ils prennent parti, mais qu'ils exposent des points de vues variés et argumentés.

Plusieurs plans permettaient de présenter ces thèmes de telle façon qu'ils répondent à une problématique et qu'ils évitent un catalogue. Le plan par échelle (mondiale, régionale, locale) était inadapté au sujet qui questionnait les relations entre les différentes échelles. L'introduction devait définir les termes du sujet, mais il n'était pas utile de comparer plusieurs définitions et d'ouvrir un débat épistémologique à ce stade du devoir. De tels questionnements doivent trouver leur place dans le cœur du développement. Chacune des parties doit être construite logiquement et ne peut pas être réduite à une étude de cas.

Beaucoup de candidats sont partis du constat des inégalités, puis les ont expliquées par des causes économiques et les ont enfin nuancées par des arguments culturels. Dans ce type de plan une typologie ne s'imposait pas, mais elle pouvait aussi trouver sa place si, par exemple, elle se fondait en partie sur des distinctions de goût, ou d'habitudes alimentaires. Ce type de devoir propose donc une entrée sociale dans le sujet pour terminer par des distinctions spatiales et culturelles qui se prêtent bien à un croquis de synthèse.

D'autres candidats sont entrés dans le sujet par la notion d'aires culturelles et ont ensuite expliqué leur mise en place par des arguments historiques, économiques, géopolitiques. Ils en déduisent ensuite les raisons qui créent les inégalités, qui sont alors présentées comme le résultat d'un processus multi-causal et pas seulement comme un fait empirique. Si ces devoirs comportaient une typologie, son critère le plus discriminant était alors l'inégale répartition des aliments selon les catégories sociales et pas seulement selon les lieux. Ce type de plan, à l'inverse du précédent, a une entrée culturelle et débouche sur une spatialisation des inégalités sociales.

Ces deux grands types de plans ont tous les deux donné de bonnes copies.

Hervé REGNAULT, Virginie CAZES - DUVAT, Jean-Christophe GAY, Gérard HUGONIE

2.2. Composition de géographie des territoires

Durée : 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Sujet : « La métropolisation en Amérique latine »

Cette question, manifestement préparée, a laissé très peu de candidats « à sec ». La métropolisation est généralement présentée comme un processus, point de vue dynamique qu'il fallait maintenir jusqu'au bout. Il fallait éviter l'écueil d'une définition de la métropolisation qui en fait un simple synonyme d'urbanisation (la concentration des hommes et des activités) et expliquer quelles activités particulières se concentrent dans les métropoles et pourquoi. L'étude ne doit pas oublier les principales villes d'Amérique centrale et des Caraïbes, ni les métropoles secondaires des plus grands pays dont certaines dépassent largement les deux millions d'habitants et jouent leur rôle dans l'économie nationale et internationale (Belo Horizonte, Guadalajara...), ni la métropolisation diffuse dans d'autres régions. Les connaissances acquises dans la préparation du sujet de géographie thématique permettaient d'établir un lien avec la mondialisation et d'explicitier la nature des liens et de flux qui connectent une ville ou une région avec le monde, sans réduire ces liens au commerce extérieur.

Le sujet impliquait de caractériser la métropolisation avec un certain nombre de grands indicateurs démographiques et économiques, en relation avec des mutations sociales, culturelles et politiques. Le contexte démographique est un ralentissement depuis 30 ans de la croissance générale de la population latino-américaine, et de la croissance urbaine. Ce qui reste de celle-ci est dû essentiellement au croît naturel et est de moins en moins imputable à l'exode rural, dont les structures agraires latifundiaires ne sont que très partiellement responsables ; les métropoles sont attractives parce qu'elles offrent un accès à des services élémentaires (santé, éducation, sécurité, consommation...) introuvables ailleurs. Il ne faut pas oublier les flux de villes à villes et les migrations internationales : des millions d'immigrants italiens, espagnols, allemands, japonais ou coréens qui, avec autant de Boliviens, d'Argentins, de Colombiens ou de Centraméricains expatriés, donnent leur caractère cosmopolite aux métropoles latino-américaines.

Pour éviter d'utiliser des chiffres de population fantaisistes, il faut faire attention à ne pas confondre la population des entités administratives avec celle des agglomérations, et se fonder exclusivement sur les sources fiables et connues qui permettent de comparer sérieusement les villes et leurs évolutions, comme le rapport sur la population mondiale de l'ONU ou la base Geopolis (Moriconi-Ebrard). Selon cette dernière, on peut avoir une approche nuancée de la « littoralisation » du semis des métropoles latino-américaines : sur les 13 agglomérations de plus de trois millions d'habitants, 5 sont des ports en position littorale, 5 sont des villes continentales, et 3 sont situées à une centaine de kilomètres de leur débouché sur la mer ; plus on descend dans la hiérarchie urbaine, plus la proportion de villes continentales augmente.

Il est important de maîtriser quelques notions d'économie urbaine. Les métropoles latino-américaines ne doivent pas être réduites à des interfaces exportatrices des matières premières minières ou agricoles de leur arrière-pays, alors que la métropolisation se repère essentiellement dans la désindustrialisation et la tertiarisation de l'économie locale, avec le développement de certains types d'emplois (commerces, services aux entreprises et aux particuliers, professions libérales, expertise, recherche et développement, banques, assurances et immobilier, etc.). Il faut évoquer autant ce que les métropoles d'Amérique latine « vendent » à l'extérieur que ce qu'elles y achètent, car la consommation est une des dimensions essentielles de l'insertion des métropoles dans la mondialisation. C'est dans ce cadre que l'on peut décrire l'économie informelle, qu'on ne doit pas réduire aux « petits boulots » et au « système D », au vu de la masse des produits de l'industrie manufacturière globalisée qu'elle distribue (sodas, snacks, jouets, vêtements, films, musique, logiciels...).

Les investissements ne viennent pas exclusivement des firmes multinationales nord-américaines ou européennes ; il ne faut pas sous-estimer l'importance des investisseurs asiatiques et celle des capitalistes latino-américains, notamment brésiliens, mexicains ou chiliens. Pour éviter un certain misérabilisme, qui tend à réserver l'attention aux espaces et populations victimes de la pauvreté et de la mauvaise qualité des services qui leurs sont offerts, il est bon de décrire les grands travaux publics (infrastructures de transport collectif ou individuel, grands équipements) ou les importants investissements privés (hypermarchés, centres commerciaux, hôtellerie, concessionnaires automobiles, distribution d'essence, téléphonie, etc.) qui bouleversent la physionomie des villes d'Amérique latine.

Les métropoles latino-américaines sont des systèmes complexes caractérisés par une grande diversité socio-spatiale, dont la description mérite d'être nuancée. Des phénomènes très différents voire contradictoires peuvent co-exister dans le temps et/ou dans l'espace et/ou à des échelles différentes : par exemple, homogénéisation et hétérogénéisation, concentration et polynucléarisation, enrichissement et appauvrissement, démocratisation et affaiblissement de l'État, etc. Une présentation sensationnaliste de la grande ville d'Amérique latine la caricature par la juxtaposition de pauvres enfermés dans des « bidonvilles » et de riches enfermés dans des « gated communities » (et qui se déplaceraient en hélicoptère !). Il est bienvenu d'expliquer comment les processus de consolidation de nombreux quartiers informels et précaires dans les quarante dernières années leur ont donné une grande hétérogénéité architecturale, sociale et économique, et en font aujourd'hui des zones fortement consolidées et intégrées, caractérisées par une variété de situations socio-économiques. Il ne faut pas oublier les classes moyennes qui soutiennent le développement d'une société de consommation, composante majeure de la métropolisation. Les clichés doivent être maniés avec beaucoup de précaution et d'esprit critique. On ne doit pas utiliser le terme de « monstropole » pour qualifier Mexico en particulier ou les mégapoles latino-américaines en général, sans signaler que ce terme est utilisé par des autorités ou des acteurs sociaux pour justifier le fatalisme et occulter leur propre responsabilité. La « macrocéphalie » (qui implique un jugement sur un excès de concentration) ne doit pas être confondue avec la monocéphalie (qui ne fait que décrire la structure d'une hiérarchie urbaine).

Des exemples concrets et précis doivent être mobilisés à l'appui des affirmations. Il faut éviter un degré d'abstraction tel que l'Amérique latine pourrait être remplacée par n'importe quel autre espace géographique, ainsi que les positions prescriptives voire moralisatrices (les gouvernements devraient...) qui témoignent d'une méconnaissance des conditions dans lesquelles les acteurs locaux doivent prendre des décisions. Il est souhaitable d'avancer des explications aux phénomènes, et ne pas se contenter de constats. Par exemple, si l'on évoque la gentrification, il faut expliquer la signification de ce terme et en donner une illustration concrète ; les problèmes environnementaux doivent être analysés précisément, pour éviter d'amalgamer des risques qui n'ont rien à voir les uns avec les autres, comme ceux que le volcan Pinchincha fait courir à Quito et ceux liés à la congestion automobile à Lima.

Les croquis peuvent devenir contre-productifs quand ils sont mal réalisés ou d'une pertinence douteuse. Une connaissance assez précise de l'histoire de l'Amérique latine est nécessaire pour éviter des erreurs factuelles. Par exemple, il est inacceptable de confondre les Aztèques avec les Incas ; réduire ces civilisations à leur implantation montagnarde est erroné ; il faut savoir que d'autres civilisations urbaines précolombiennes se sont implantées sur les côtes (maya autour de la péninsule yucatèque, olmèque et huastèque le long du golfe du Mexique, chimu et mochica au Pérou). Les références scientifiques spécialisées (thèses, articles), qui permettent d'approfondir les exemples et les études de cas, ne doivent pas être délaissées au profit exclusif des références générales (manuels, ouvrages de concours).

Pour terminer, nous recommandons de ne pas utiliser un terme en anglais chaque fois qu'il est inapproprié à la fois culturellement et géographiquement : « quartiers des affaires » ou « centre des affaires » est plus descriptif que « CBD » (qui renvoie à un modèle théorique d'évolution de la centralité dans les villes nord-américaines) ; de même pour « quartiers enclos » ou « résidences sécurisées » (ou mieux les termes locaux : « *barrios privados* », « *condominios fechados* ») au lieu de « *gated communities* ». Il faut encore rappeler que les sigles doivent toujours être développés la première fois qu'ils sont utilisés.

2.3. Épreuve sur dossier : concepts et méthodes de la géographie

2.3.1. OPTION A : « Espaces, territoires, sociétés »

Durée : 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Sujet : « Les migrations internationales dans le monde »

Les relations entre les migrations internationales et les grandes problématiques du monde contemporain.

La question des migrations internationales est très vaste. Elle renvoie à de nombreux problèmes plus ou moins étudiés par la littérature disponible en fonction des sources disponibles et surtout de leur qualité.

- Les sources qui permettent d'étudier les migrations internationales sont d'inégale qualité. Souvent elles n'existent pas ou sont plus ou moins secrètes. Même lorsqu'elles existent et lorsqu'elles sont accessibles, on constate qu'elles ne sont pas additives car les définitions varient d'un Etat à l'autre. Etablir des tableaux synthétiques à l'échelle des pays riches (OCDE) est difficile. Le faire à l'échelle mondiale est impossible. Ce problème de la statistique, insoluble dans la plupart des cas, court en filigrane dans certains documents qui étaient distribués pour l'épreuve.

- Les liens avec la mondialisation sont évidents. Les systèmes migratoires traditionnels, largement fondés sur des relations de proximité spatiale, culturelle ou sur des liens post coloniaux forts, sans disparaître, sont de plus en plus complétés par des mouvements migratoires à longue distance et par la croissance du nombre des pays de départ.

- L'étude des migrations internationales n'échappe pas à l'analyse géopolitique. Avec la croissance du nombre des clandestins, le développement de la coopération entre les Etats, la mise en œuvre de la convention de Schengen (partie intégrante du droit européen depuis 1997), la multiplication des conflits... il est nécessaire de s'interroger sur la place des Etats comme acteurs de la régulation des flux à différentes échelles. Sont-ils encore capables de jouer un rôle (quotas, surveillance, contrôle, refoulement, expulsions) alors qu'on a coutume de dire qu'ils perdent de leur importance dans la mondialisation ? Les frontières, définies comme des lignes délimitant le champ d'exercice de telle ou telle souveraineté, sont-elles encore efficaces ? Ce que fait l'Union européenne dans le cadre de ses relations de voisinage avec les pays d'Afrique du Nord et ceux de l'ex-URSS (Ukraine en particulier) montre que la frontière ligne est remplacée dans certains cas par une frontière zone en profondeur. Par ailleurs, les flux de migrants Sud – Sud, qui dominent actuellement, sont dans la plupart des cas causés par des conflits internationaux ou par des événements graves internes aux Etats (guerres civiles, génocides). Comprendre ces flux, en particulier les flux de réfugiés, implique de l'on prenne en compte les relations entre Etats et les relations entre pouvoir et espace.

- Les migrations internationales ont une relation avec les problèmes environnementaux également. Le nombre des « éco réfugiés » augmente régulièrement (on connaît les conséquences de la désertification en Afrique sahélienne) et il va continuer d'augmenter avec le développement de nouveaux problèmes (montée du niveau marin par exemple).

- Enfin, un lien évident, mais pas mécanique, existe avec ce qu'on désigne par le terme très général de « développement ». Beaucoup de réfugiés quittent leur pays parce qu'ils n'y trouvent pas les conditions de leur subsistance. Beaucoup de migrants économiques partent pour trouver un emploi. En bref, les migrations internationales ont à voir avec le « sous développement » ou « mal développement ». Inversement, les migrants internationaux peuvent jouer un rôle dans le développement de certains pays : ils peuvent apporter à leur pays d'origine des capitaux que l'aide publique au développement n'est pas toujours en mesure d'apporter ; ils peuvent aussi rapporter dans leur pays des compétences acquises ailleurs. Les relations entre migrations et développement sont dialectiques mais elle sont difficiles à cerner car la définition même du développement pose problème : quels sont les indicateurs les plus pertinents ? Le terme développement ne doit-il s'appliquer qu'aux Etats (échelle macro économique) ou bien peut-on l'appliquer à l'échelle de régions plus étroites bénéficiant de l'envoi d'argent des émigrés ?

Les principaux défauts et lacunes constatés.

On ne fera pas un corrigé exhaustif dans les paragraphes qui suivent. On mettra plutôt l'accent sur les défauts les plus souvent constatés dans les travaux corrigés.

Rares sont les étudiants qui ont pris la peine de présenter le recueil de documents de façon critique (prendre du recul par rapport aux documents proposés en soulignant éventuellement leurs insuffisances) et synthétique (en faisant des regroupements et des recoupements). Une présentation critique ne se confond pas avec un long tableau de présentation de la nature des documents et des sources. En outre, de nombreuses copies proposaient des réponses elliptiques sans s'appuyer explicitement sur les documents, pourtant très riches. Les réponses se muèrent ainsi en discours très généraux. Le texte de John Salt par exemple a été bizarrement sous utilisé. Il pouvait pourtant servir de point de départ commode à la réponse 4 en dressant le constat, chiffres à l'appui, que les frontières internationales sont relativement aisées à traverser par certains migrants.

Beaucoup de candidats ne prennent pas la peine de lire totalement les questions posées et en ont une compréhension partielle. Cela a été le cas dans deux tiers des copies pour la question 2, par exemple, qui appelait une réponse en deux temps : une description, suivie d'une explication, de la géographie des migrations internationales ; et surtout une description de la répartition de migrants à différentes échelles, ce qui était suggéré par l'expression « les répartitions spatiales de migrants ». Les copies ont répondu en général seulement à la première partie de la question. Le jury a par ailleurs été étonné de voir que la deuxième partie de la réponse à la question 2 venait dans la réponse à la question 3.

Beaucoup d'étudiants négligent d'analyser les termes des questions posées. Certains termes faisaient problème et demandaient à être minutieusement définis ou interprétés. Sans cette étape préliminaire, les réponses étaient soit partielles soit erronées. Sur ce point, le jury a été confronté à plusieurs cas de figures. La question 1 demandait de définir le concept de « migration internationale ». La définition semble simple et beaucoup d'étudiants ont donné des réponses relativement satisfaisantes sur ce point. Mais la plupart des réponses étaient incomplètes. Un aspect de la définition manquait (notamment l'introduction de la temporalité car un migrant ne peut être considéré comme tel que passé un certain temps). Ou bien la définition était accompagnée d'une typologie incomplète ou mal organisée. Dans certains cas, la typologie était tout simplement oubliée.

Beaucoup de copies négligeaient de prendre de la distance par rapport au concept et de rappeler tout simplement que, même une fois défini par divers organismes (ONU, OCDE, etc.), il pose d'insolubles problèmes, suggérés par la note placée en bas du document 3. Le concept n'est pas défini de la même façon selon les pays. Les comparaisons internationales sont donc difficiles.

Le soin insuffisant apporté à la définition ou à l'interprétation des termes peut être souligné pour l'ensemble des questions. Dans la question 2, par exemple, l'expression « les répartitions spatiales » suggérait qu'il fallait faire une description à plusieurs échelles, ce qui était rendu possible entre autres par les documents 7a, 7b et 7c. Trop de copies ont oublié cet aspect. Dans la question 3, le concept de « système migratoire », pourtant classique, fut souvent mal ou pas défini. De même que l'adjectif « européen » : beaucoup de copies ont omis de dire s'il s'agissait de l'Union européenne ou de l'Europe au sens large. Enfin, la notion de système n'est pas bien maîtrisée par les candidats qui ont pris la peine de la définir. Dernier exemple, dans la question 5, le concept de développement, pourtant largement utilisé dans une bibliographie plus qu'abondante. La définition préalable et nuancée de cette notion était pourtant indispensable. Doit-on parler de développement uniquement à l'échelle des Etats, en renvoyant à leur performance macro économique, et au niveau moyen de bien être de leurs populations ? Quels sont les indicateurs utilisés pour évaluer le niveau de développement ? Peut-on parler de développement lorsque les envois d'argent des travailleurs émigrés à l'étranger ne profitent qu'à leur famille ? Autant de questions qu'il ne fallait pas nécessairement trancher mais au moins poser pour apporter une réponse aussi nuancée que possible.

On a constaté aussi une insuffisante distance critique par rapport aux documents distribués. Ce défaut a été fréquemment constaté dans la réponse 5, où l'on demandait d'étudier la relation entre migrations internationales et niveau de développement des pays de départ. La plupart des copies ont fait la part belle au graphique du document 11 qui indiquait la valeur des transferts de fonds des migrants en pourcentage du PIB des pays bénéficiaires. Beaucoup de candidats ont estimé par exemple que ces remises d'épargne jouaient un rôle considérable dans le développement de pays tels les Tonga, la Moldavie, le Lesotho, etc. car elles représentent plus de 20 voire plus de 30 % de la

valeur du PIB. Un peu de recul était nécessaire ici pour ne pas faire une interprétation erronée du document. Il suffisait de nuancer en disant que le PIB de ces Etats n'est pas élevé : 20 % d'un petit PIB ne représente pas une somme importante et l'effet sur le développement est faible. De plus, ces pays reçoivent des remises depuis longtemps et il ne semble pas que leur niveau de développement se soit significativement élevé. Enfin, ces remises sont difficiles à mobiliser pour faire des investissements publics, seuls capables de stimuler un réel processus de développement socio-économique.

Dans beaucoup de copies, on a pu constater un faible stock de connaissances à propos des migrations internationales. Outre que des concepts classiques (système migratoire, champ migratoire, etc.) n'étaient pas connus ou pas maîtrisés, on a constaté que les réponses, même lorsqu'elles étaient intéressantes, manquaient d'exemples. C'est dans la question 4, sur le rôle des frontières dans la gestion des flux migratoires, que ce manque de connaissances fut le plus évident. Les réponses consistaient alors en une simple paraphrase plus ou moins habile des documents. Les développements récents de la politique de l'Union européenne ne sont pas connus. Dans certains cas, la liste des pays membres de la convention de Schengen, intégrée dans le droit européen depuis 1997, n'était pas connue, pas plus que le contenu de cet accord d'ailleurs. Le manque de connaissances concernait également la bibliographie. Rares furent les candidats qui surent agrémente leurs réponses de références pertinentes et en citant des auteurs importants.

Le jury a été surpris par la faible qualité des croquis qui devaient accompagner la réponse à la question 3. Les croquis présentaient quelques défauts majeurs : un choix souvent non pertinent des informations ; un soin souvent insuffisant, ce qui nuisait à la lisibilité ; la méconnaissance des fondamentaux de la sémiologie cartographique (les symboles et les couleurs étaient souvent mal choisis et pas hiérarchisés).

Quelques étudiants peinent à trouver le ton juste pour l'exercice académique du commentaire de documents. Il est vrai que le thème des migrations internationales renvoie à ceux du développement, de la pauvreté, du trafic des êtres humains, des flux de réfugiés. Il renvoie à de nombreux drames insupportables. La copie d'agrégation n'est pourtant pas le lieu adéquat pour développer un discours normatif et moralisateur. De même, il est dangereux et inutile de se lancer dans des paragraphes prescriptifs qui prétendent proposer des solutions clés en main à ces problèmes vastes et complexes.

Quelques conseils pour mieux réussir cette épreuve.

Il faut choisir rapidement son dossier de documents. Trop d'étudiants ont perdu un temps précieux à examiner dans le détail chacun des trois dossiers avant de choisir celui consacré aux migrations internationales. Cela se ressent dans la longueur parfois insuffisante et le caractère peu approfondi des dernières réponses, qui semblent dans certains cas bâclées voire inachevées. Par ailleurs, il faut se méfier du sentiment insidieux de facilité. Beaucoup de candidats ont choisi ce dossier de documents car il pouvait sembler plus « facile » que les deux autres. L'éventail très large des notes montre le contraire.

Il faut prendre le temps de lire correctement les questions, c'est-à-dire en entier, puis de définir et d'interpréter les termes qui posent problème. L'interprétation que l'on en fait permettra de justifier ensuite le contenu de la réponse. Même si les questions ne sont pas de véritables intitulés de sujets de dissertation, les réponses doivent être soigneusement construites et proposer de véritables développements argumentés. Les candidats doivent montrer qu'ils sont capables de proposer un raisonnement ordonné et une problématique pertinente.

Il faut prendre du recul par rapport aux documents proposés. Beaucoup de candidats ont pris les documents pour argent comptant. Il faut partir du principe que les documents, même s'ils sont assemblés pour une épreuve d'agrégation, sont forcément critiquables. Même si les informations qu'ils apportent sont justes, elles doivent être interprétées et, par conséquent, replacées dans leur contexte. Par ailleurs, il faut les lire en totalité, y compris les notes infrapaginales. Celles-ci sont laissées à dessein. Une lecture partielle des documents apportera nécessairement une interprétation partielle et une réponse erronée.

Il est judicieux aussi de calibrer la longueur des réponses en tenant compte du nombre de points affectés à chacune. Dans le dossier sur les migrations internationales, les réponses aux questions 1 et 4 (sur 2 et 3 points) pouvaient être plus courtes que les réponses aux questions 2, 3 et 5 (chacune sur 5 points). Ces trois dernières devaient proposer des développements plus amples et plus précis et

mettre en œuvre davantage d'exemples soigneusement développés. Les réponses dépourvues d'exemples, même appuyées sur des idées intéressantes, sont moins valorisées. Les exemples judicieusement choisis et exploités montrent aux correcteurs l'étendue et le caractère approfondi de la culture géographique des candidats. Ils sont le signe efficace d'une bonne maîtrise académique.

Outre les exemples pris dans ses connaissances personnelles, il faut utiliser les documents pour développer une solide argumentation dans ses réponses. Surtout, le jury tient à signaler qu'il faut utiliser TOUS les documents proposés car ils recèlent de nombreux éléments de réponse. Par ailleurs, un même document peut être utilisé à plusieurs reprises dans différentes réponses pour en extraire différentes idées ou différents exemples. Enfin, le jury apprécie les réponses qui mettent en relation les différents documents pour souligner d'éventuelles corrélations voire des contradictions.

Il faut utiliser à bon escient les auteurs essentiels. Tout comme des exemples bien choisis, la capacité à citer des auteurs est le signe d'une solide culture géographique. Il faudra non seulement citer des noms mais aussi des titres d'ouvrages et exploiter leur contenu. A cet égard, le jury a par exemple beaucoup apprécié les candidats capables de mobiliser leurs lectures pour répondre à la question 5 sur la relation entre migrations internationales et niveau de développement des pays de départ.

Il faut mobiliser les concepts de la géographie et les concepts propres à l'étude des migrations. Beaucoup de copies proposaient des réponses correctement écrites mais dépourvues des concepts académiques pourtant appris dans les enseignements universitaires par les candidats, comme s'il existait une barrière entre l'enseignement dispensé et le concours. L'utilisation judicieuse de ces concepts montre que le candidat a su s'approprier le savoir et les outils de sa discipline.

Il faut lire régulièrement la presse pour se tenir au courant de l'actualité dans de nombreux domaines. C'était un excellent moyen, à moins d'avoir travaillé sur ce thème précis, d'avoir une connaissance minimum de la politique européenne de l'asile et de l'immigration illégale, de la législation en vigueur dans certains pays, de la liste des pays signataires de la convention de Schengen, etc.

Yann RICHARD, Clotilde DRUELLE-KORN

2.3.2. OPTION B: « Milieux et environnement »

Durée : 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Sujet : « Le système climatique terrestre et ses évolutions : débats et enjeux sociétaux »

Très peu de candidats ont choisi cette année l'option « milieux et environnement » : 44 soit environ un sixième de l'effectif total. Cette désaffection peut surprendre pour un sujet d'actualité qui suscite débats et controverses dans la société et qui revêt une très forte dimension géographique. Peut-être la technicité du sujet et les connaissances climatologiques qu'il requiert ont-ils effrayé les candidats. Les copies appellent d'abord quelques remarques générales.

Sur la nature de l'exercice proposé, le commentaire de documents, le jury rappelle quelques éléments fondamentaux afin d'attirer l'attention des candidats sur les écueils majeurs qu'il faut absolument essayer d'éviter. Une première maladresse consiste à répondre aux questions sous forme de dissertation en considérant les documents proposés comme des prétextes ou des illustrations. Inversement, beaucoup de copies se contentent de paraphraser les documents, en les décrivant ou en citant de larges extraits de texte, mis simplement entre guillemets. On attend des candidats un véritable travail d'analyse, d'explication, d'argumentation, accompagné d'exemples choisis aussi en dehors des contextes présentés dans les documents. Enfin l'exercice nécessite de la part des candidats recul et esprit critique et il faut se garder de prendre les documents du dossier au premier degré. C'est le cas des textes engagés, militants ou partisans. Tout ce qui est écrit, y compris par des

auteurs faisant autorité, ne doit pas être considéré comme une vérité absolue, mais peut être discuté. Certains documents du dossier sont là pour tester la capacité d'analyse critique des candidats. On attend de futurs enseignants qu'ils soient capables de confronter différents argumentaires, d'avoir cette distance critique qu'ils devront transmettre à leurs élèves.

Le sujet du commentaire de documents concernait « le système climatique terrestre et ses évolutions : débats et enjeux sociétaux ». La question du réchauffement climatique global était bien sûr au cœur de ce dossier documentaire. On attendait de candidats à l'agrégation qu'ils traitent cette question avec tout le recul que leur formation en géographie doit leur permettre, en insistant sur la complexité climatique et géopolitique de ce phénomène et en l'éclairant par des jeux d'échelles spatio-temporelles. Les copies examinées appellent deux principales remarques. La première concerne la pratique de la géographie environnementale par les candidats. Rares ont été les copies équilibrées, où l'ensemble des questions était bien traité. On observe en général une différence de maîtrise très nette entre les deux premières questions, qui demandaient une forte mobilisation de connaissances en climatologie, et les deux dernières qui faisaient davantage appel aux jeux d'acteurs et aux enjeux sociétaux et géopolitiques. La géographie environnementale relève pourtant d'une approche systémique, où fonctionnement de l'écosphère et pratiques sociétales interagissent, mais que beaucoup d'étudiants en géographie semblent avoir des difficultés à maîtriser. La seconde remarque concerne la méconnaissance des candidats face à ce sujet d'actualité aux forts enjeux sociétaux. Force est de constater, par exemple, que bon nombre de candidats : ne connaît pas l'ampleur de la variation des températures moyennes attendue au XXI^e siècle ; n'établit pas le lien entre effet de serre additionnel et rejet de CO² lié à l'utilisation de combustibles fossiles ; ou encore ignore totalement quels sont les objectifs chiffrés du protocole de Kyoto, quels en sont les Etats signataires et sous quelles conditions. En revanche, clichés médiatiques, discours catastrophistes et écologiquement corrects, scientifiquement très approximatifs, sont abondamment repris à leur compte par un grand nombre de candidats abdiquant toute distance critique. La question du réchauffement climatique et de ses enjeux sociétaux et géopolitiques n'intéresse pourtant pas seulement les géographes, elle concerne les futurs enseignants qui formeront les citoyens de demain et mérite à ce titre, que des candidats à l'agrégation de géographie s'y intéressent avec sérieux.

Question 1

Cette première question devait permettre aux candidats de montrer leurs connaissances générales en climatologie. Il suffisait, pour bien la traiter, de maîtriser les notions de base en climatologie et d'être capable de construire une argumentation à partir des documents. Il fallait néanmoins insister sur le fonctionnement en système, en présentant les mécanismes de causalité et les interactions et ne pas se contenter d'énumérer des faits les uns après les autres

Il était essentiel d'expliquer le phénomène naturel de l'effet de serre atmosphérique, formidable mécanisme amplificateur de l'énergie solaire modifiant radicalement la machine climatique terrestre. Sinon comment comprendre et analyser les documents proposés dans la question 2 ? Il convenait à cette occasion de distinguer effet de serre naturel et effet de serre additionnel généré par les rejets massifs de GES liés aux activités humaines, afin de rappeler qu'effet de serre ne rime pas seulement avec catastrophisme écologique mais que c'est d'abord un phénomène naturel fondamental dans le fonctionnement du système climatique terrestre. Il fallait ensuite insister sur l'inégale distribution du rayonnement solaire et de l'effet de serre à la surface du globe, afin de présenter et d'expliquer les mécanismes de rééquilibrage thermodynamique générés par les transferts de chaleurs : flux atmosphériques et courants océaniques. Une des causes de la complexité du système climatique terrestre s'explique par le fait que ces transferts d'énergie ne se font pas de façon continue depuis l'équateur vers les pôles, mais sous la forme de grandes cellules thermodynamiques discontinues. De nombreux facteurs géographiques interviennent également, rajoutant de la complexité à la trame climatique. Certains candidats n'ont pas oublié de les évoquer. Cette trame climatique pouvait, dans sa disparité et sa complexité, être rappelée brièvement, mais il fallait à tout prix éviter de tomber dans un catalogue fastidieux.

Cette question, destinée à évaluer la culture générale des candidats dans le domaine de la climatologie, n'était pas sans lien avec les suivantes. Insister sur la complexité du système climatique terrestre permettait de mieux comprendre la difficulté d'établir des scénarios prospectifs à 50 ou 100 ans, leur grande disparité voire leurs contradictions et, du même coup, la diversité des réactions de la société civile, allant du catastrophisme au scepticisme.

Question 2

Les documents proposés pour cette question permettaient d'analyser l'évolution des climats à différents pas de temps : le temps long (à l'échelle des ères géologiques) ; le temps moyen (celui du Quaternaire), le temps court enfin (à l'échelle séculaire et décennale, depuis le Moyen Age jusqu'au XXe et XXIe siècles). Avec cette étude des changements climatiques, c'est toute la question des temporalités, si importante en géographie, qui était posée : notion de rythmes et de cycles, emboîtement des temporalités... Il est regrettable que trop de candidats n'aient qu'une vision confuse des temporalités climatiques, qu'ils confondent variation climatique et variabilité interannuelle, saisonnière ou quotidienne. Pour beaucoup d'entre eux, la différence entre changement climatique et changement de temps est loin d'être claire. Manier les échelles temporelles, les articuler et construire un raisonnement qui intègre cette notion clé en géographie semble poser de réelles difficultés aux candidats.

De nombreuses copies ont abordé la question des sources et des méthodes, forcément très différentes lorsqu'il s'agit de reconstituer les climats des ères tertiaire ou quaternaire, ou de travailler sur les mesures de températures recueillies depuis le XIXe siècle dans le cadre du réseau météorologique international. Cette réflexion méthodologique était la bienvenue. En revanche, très peu de copies ont réussi à traiter avec succès les trois principales temporalités proposées, une voire deux d'entre elles étant le plus souvent sacrifiées. Curieusement, les changements climatiques cycliques du Quaternaire semblent plus familiers aux candidats que les évolutions récentes.

Décrire l'ampleur des changements climatiques depuis l'ère secondaire ne suffisait pas, il fallait tenter d'avancer des explications. Rares sont les copies évoquant, pour le Secondaire et le Tertiaire, le rôle du stockage-déstockage à long terme du CO², lors des cycles sédimentaires et orogéniques. Et personne n'a évoqué le phénomène d'autocatalyse généré par la formation de l'inlandsis antarctique au cours des vingt derniers millions d'années. Les cycles glaciaires-interglaciaires du Quaternaire sont beaucoup plus familiers aux candidats. Un grand nombre d'entre eux savent les corrélés aux cycles astronomiques de Milankovitch, maîtrisant rythmicité et mécanismes orbitaux : obliquité de l'axe de rotation de la terre, excentricité de l'elliptique, précession des équinoxes. Si le forçage astronomique est souvent connu des candidats, le forçage atmosphérique est en revanche très peu évoqué. Les graphiques proposés montraient pourtant clairement, au cours des 400 derniers milliers d'années, le parallélisme et la synchronisation entre les courbes des températures et les courbes de concentration des deux principaux GES, le dioxyde de carbone et le méthane. Il s'agit là d'une rétroaction positive fondamentale à l'oeuvre dans le fonctionnement du système climatique terrestre : la corrélation existant entre forçage astronomique et effet de serre naturel. Ce phénomène semble totalement ignoré des candidats.

L'échelle du temps court a été très inégalement traitée dans les copies. Si le célèbre Petit Age Glaciaire ne semble ignoré de personne ou presque, il n'en est pas de même de l'Optimum Atlantique Holocène ou du Petit Optimum Médiéval. Plus grave, la méconnaissance quasi généralisée de l'évolution récente du climat terrestre et du réchauffement observé depuis le milieu du XIXe siècle. Il fallait bien sûr évoquer la sortie du PAG mais surtout mettre en relation augmentation des températures et augmentation de la concentration du CO² et du CH⁴. Le forçage atmosphérique d'origine anthropique, lié au rejet massif de CO² fossile depuis le début de la révolution industrielle a trop rarement été exposé dans les copies. Il en est de même des scénarios prospectifs élaborés par le GIEC : une augmentation de 2° à 6° d'ici le fin du XXIe siècle, selon la quantité de CO² fossile et de CH⁴ libérée par les activités humaines. Il fallait discuter de l'ampleur de cette fourchette, liée à la difficulté d'établir des modèles prédictifs, qu'il s'agisse des modèles climatiques ou des modèles économiques. La prise en compte de ces difficultés est pourtant indispensable à la compréhension du dissensus mondial régnant autour de la question du réchauffement climatique.

Question 3

Cette question renvoyait aux jeux d'acteurs au sein de la société civile, approche tout aussi incontournable dans la géographie environnementale que dans les autres domaines de la géographie. Pourtant bon nombre de candidats ont rencontré d'énormes difficultés pour traiter cette question. Il fallait d'abord s'attacher à analyser les documents présentés, et ne pas les considérer comme un alibi permettant de tenir des propos généraux sur le développement durable et les énergies renouvelables, propos le plus souvent convenus et écologiquement corrects. Il fallait ensuite prendre du recul, faire preuve d'esprit critique et montrer sa capacité à déconstruire des discours et des postures trop souvent présentés comme scientifiques et universels. Paraphraser les documents, citer de longs extraits des textes mis entre guillemets ne remplace pas l'analyse critique. Si les candidats ont en

général réussi à distinguer deux types de postures, qualifiées généralement d'«alarmiste» ou de «catastrophiste» pour l'une, de «sceptique» voire de «négationniste» pour l'autre, rares sont les copies qui ont offert d'une véritable argumentation problématisée, organisant et structurant la réflexion, nuancant les positions et élargissant la réflexion au-delà de la seule prise de position vis à vis du changement climatique.

Le jury a apprécié les candidats qui ont su faire appel à d'autres auteurs que ceux proposés dans le dossier. Parmi les noms revenant le plus souvent, on peut citer Al Gore, Nicolas Hulot, Claude Allègre ou Michael Crichton, chacun dans des postures différentes. Parmi les tenants de la doxa, il fallait distinguer M. Petit dont le discours sobre reste très scientifique, et F. Denhez, dont le raisonnement circulaire pouvait être discuté et replacé dans une démarche d'énoncé performatif. Curieusement, les candidats ont souvent fait de F. Denhez un «sceptique» et d'O. Postel-Vinay un «catastrophiste» tombant là dans un parfait contresens. Le désintérêt des candidats pour la carte publiée dans Courrier International est encore plus surprenant. Parfois prise au 1^{er} degré, le plus souvent passée sous silence, cette carte se prêtait pourtant à une intéressante critique géographique. Mais beaucoup de candidats tiennent pour acquis le fatalisme et le déterminisme climatique, oubliant que les conflits pour l'eau relèvent d'abord de logiques géopolitiques, et que la diminution des stocks halieutiques dans le monde doit beaucoup plus à la surpêche qu'au réchauffement de la température océanique. Les candidats ont fait un bien meilleur usage des deux affiches proposées, évoquant le marketing d'entreprise, ses techniques énonciatrices et ses enjeux. Les deux derniers textes illustraient des figures de la dénonciation. Il fallait bien sûr s'attacher à analyser les raisonnements construits par leur auteurs : O. Postel-Vinay dénonçant le lobbying scientifique et la collusion entre intérêts financiers et enjeux scientifiques ; B. Lomborg évoquant la fracture Nord-Sud et posant la question de l'urgence du développement. Mais le jury aurait aussi apprécié que les candidats prennent un peu de recul épistémologique. Au-delà de la controverse sur le réchauffement climatique, on pouvait d'abord aborder la question de l'incertitude et du doute, fondamentale dans toute démarche scientifique. On pouvait également faire allusion à la déclaration d'Heidelberg datée de 1992, qui amène à réfléchir à la mission d'expertise des scientifiques et à leur engagement dans la gouvernance des problèmes environnementaux. Enfin la lutte contre le réchauffement climatique est un moyen de mettre en débat la mondialisation et les rapports Nord-Sud. Le protocole de Kyoto, sujet de la quatrième question, est un élément de cette mise en débat.

Question 4

C'est de loin, dans la majorité des copies, la question la moins réussie. Si la plupart des candidats a présenté un organigramme, force est de constater que bon nombre d'eux ne maîtrisent pas cet outil. Il s'agit pourtant d'un outil essentiel de la démarche systémique qu'il est aujourd'hui difficile d'ignorer pour des géographes. Un organigramme doit traduire une pensée systémique structurée. Il doit proposer un minimum de hiérarchie entre les faits présentés et insister sur les causalités et les interactions. Un organigramme n'est pas un simple tableau de données présentées autrement. Caissons et flèches doivent être renseignés ou légendés, sous peine d'en rester à un graphe superficiel, voire totalement incompréhensible.

Sur le fond, le jury attendait autre chose qu'une opposition schématique entre gros et petits pays émetteurs de GES, souvent résumée de façon caricaturale par les candidats en un affrontement Nord-Sud. Il fallait au contraire montrer que les ruptures et les conflits d'intérêts transgressent les logiques Nord-Sud : trop rares sont les copies qui ont évoqué les échanges de droits d'émission et la mise en place d'un marché du CO² ou le Mécanisme pour un Développement Propre. On pouvait d'abord s'attacher à présenter l'énorme diversité des situations : inégales émissions de GES, en valeur absolue ou par habitant ; adhésion ou non au protocole de Kyoto ; engagements pris ; évolutions récentes des émissions de GES... Il fallait également insister sur la disparité et la complexité des logiques géopolitiques. Parmi les pays du Nord, les candidats ont en général su distinguer les gros pollueurs qui refusent ou dénoncent Kyoto (USA, Australie, Canada) et les pays de l'Europe de l'Ouest qui ont pris des engagements volontaristes... que bien peu sont en mesure de respecter. En revanche la situation originale de la Russie et des anciens pays de l'Europe de l'Est, marquée par une diminution radicale des émissions de CO² liée à la mutation économique post-soviétique, a rarement été prise en compte. Et que dire du regard schématique que les candidats portent sur les pays du Sud ! Si tous sont en effet d'abord préoccupés par leur développement économique, on ne peut pourtant pas ranger dans la même catégorie les Pays les Moins Avancés, en effet peu concernés par les rejets de GES ; les géants économiques émergents comme la Chine et l'Inde qui se placent désormais parmi les plus gros producteurs de CO² de la planète en valeur absolue ; ou les pays du golfe dont le très fort taux d'émission par habitant et les choix géopolitiques les rapprochent plus de l'Australie que des pays africains. Enfin tous les pays en développement ne

sont pas indifférents au changement climatique et à Kyoto : c'est le cas par exemple des petits Etats insulaires menacés par la hausse du niveau marin qui militent pour des objectifs de réduction très ambitieux. C'est toute cette complexité géopolitique dont il fallait essayer de rendre compte au travers d'organigrammes, de cartes ou de tout autre construction graphique.

Philippe ALLEE, Véronique ANDRE

2.3.3. OPTION C : « Aménagement »

Durée : 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Sujet : « Le pouvoir régional, quels enjeux pour l'aménagement du territoire ? »

Seulement 39 candidats ont composé sur ce sujet, contre 84 l'année précédente, la moyenne de l'épreuve est de 7,2/20. On compte un tiers des copies au-dessous de 5 mais notons qu'un autre tiers obtient 10 ou plus, avec quelques bonnes copies. Le sujet était consacré à un thème fréquemment abordé, tant en cours de géographie, que dans l'actualité nationale.

Le dossier faisait appel à une culture générale sur la France et les grandes étapes des politiques d'aménagement depuis le milieu des années cinquante. Les documents choisis ne recelaient aucun piège : un ensemble de textes, de présentations graphiques et de cartes d'origine diverse et à différentes échelles composaient ce dossier. Certaines productions émanaient de géographes, d'autres étaient extraites de publications régionales, européennes ou étaient constituées d'articles de presse quotidienne afin d'appréhender le processus de construction du pouvoir régional dans différents contextes nationaux. Les documents proposés permettaient de répondre aux questions posées, à la condition toutefois de les analyser. Dans de trop nombreuses copies, les documents sont évoqués de façon confuse, sans rigueur et surtout sans valorisation ni critique pour renforcer l'argumentation. Ce sujet nécessitait, comme les années précédentes, d'utiliser une culture générale sur la France et son aménagement : rares sont les candidats qui ont articulé leurs connaissances des dynamiques spatiales depuis cinquante ans avec le sujet. Très peu de copies évoquent le fait urbain, la dynamique des villes et les changements induits par ce phénomène sur les enjeux liés au pouvoir régional. La référence à différents auteurs est assez rare. Les croquis proposés sont insuffisamment intégrés à l'analyse et ils manquent souvent de précision. Trop de schémas et de tableaux synoptiques sont confus et manquent de créativité.

Le dossier documentaire fournit une part essentielle des éléments pour répondre aux questions mais il est nécessaire de le compléter par des connaissances personnelles. Ainsi, le dossier abordait la délimitation des régions en 1955 mais ne traitait pas de la création de l'établissement public régional de 1972 ni de l'évolution des politiques publiques au cours des années soixante et soixante-dix. Très peu de candidats ont évoqué cette période, passant de 1955 à 1982 puis à 2003 sans contextualiser leurs analyses ! Or il était important de préciser le changement de paradigme entre, d'une part, les années cinquante – soixante, période caractérisée par l'intervention de l'Etat central selon une logique keynésienne et, d'autre part, depuis le début des années quatre-vingt, période au cours de laquelle le pouvoir régional se développe face à la crise d'efficacité et de légitimité de l'Etat et à l'influence croissante des politiques européennes. Trois phases pouvaient être mises en exergue : de 1950 à 1972, l'échelle régionale sert de réceptacle aux politiques nationales, il s'agit d'une simple délimitation de l'espace permettant de spatialiser les décisions nationales. Au cours de cette période, nous assistons cependant à l'émergence de l'action régionale, sous la double influence de leaders régionaux et de hauts fonctionnaires qui initient, dans certaines régions, comme en Bretagne, les sociétés de développement régional. La seconde phase concerne les effets de la loi de 1972 créant l'Etablissement Public Régional qui ne dispose ni de l'autonomie financière ni de la légitimité du suffrage universel mais qui va malgré cela développer, à partir de 1974, des politiques de développement économique et d'aménagement du territoire plus larges que ce que permettait le cadre législatif. Cette période préfigure les compétences attribuées à la Région par les lois de

décentralisation en 1982-1983. Si la répartition des compétences entre les collectivités territoriales semble connue des candidats, les principales lois des années quatre-vingt-dix sont beaucoup moins bien appréhendées ; il y a une grande confusion entre les lois, les dates, les ministres de l'aménagement du territoire. La loi de 1992 est presque toujours oubliée, or elle constitue un changement important dans les possibilités offertes aux élus de développer des structures intercommunales à fiscalité propre, avec des compétences obligatoires, articulées à celles de la région. La confusion est fréquente entre la loi de 1995 concernant les pays et les lois de 1999 qui renforcent l'intercommunalité urbaine et rurale et induisent un changement d'échelle de certaines politiques publiques par le développement de politiques d'agglomération.

Le dossier fournit aux candidats, par thème, les documents qui leur permettent de problématiser leurs analyses : la première série de documents aborde les différentes délimitations possibles de la région, selon que l'acteur soit public ou privé ce qui justifie des finalités différentes et invite à prendre de la distance sur la pertinence des limites des découpages. La seconde série documentaire aborde les décalages entre les régions administratives, leurs champs de compétences et les logiques économiques et politiques, en particulier la création de réseaux de villes qui transgressent la délimitation des régions. La troisième série de documents concerne l'évolution des politiques publiques européennes et leur influence sur l'échelle régionale en France. De nombreux candidats ont des difficultés pour cerner de façon précise l'évolution des politiques européennes. Enfin, les derniers documents fournissent quelques éléments de réflexion sur la nouvelle façon d'appréhender le thème de l'unité nationale, dans différents pays de l'Union européenne, face à une autonomie croissante des régions.

Après ces remarques générales déterminantes pour le niveau général d'une copie, on peut aborder les différentes questions.

Question n°1

Pour cette question de synthèse, l'origine des documents illustre la multiplication des échelles d'action publique, des institutions, des acteurs. Trop peu de candidats ont inclus une présentation des documents à l'aide d'un tableau intégrant les sources, classées par acteurs et principes, le thème, parfois avec un avis critique très judicieux y compris pour les textes ou sources universitaires. Le dossier documentaire présente la réalité de la construction européenne dans le cadre d'ensembles régionaux hérités d'une construction nationale contrastée, entre le jacobinisme depuis deux siècles en France et le fédéralisme en Allemagne, issu d'une unité nationale récente. Il montre l'affirmation du pouvoir régional à partir d'un double processus issu à la fois des lois de décentralisation et de la construction européenne. Deux phases apparaissent à la lecture des documents, la période de 1955 à 1982, lors de laquelle l'Etat central développe une politique d'aménagement du territoire qui a pour finalité de corriger ce qui était considéré comme les déséquilibres territoriaux et les inégalités sociales et spatiales. A partir du milieu des années quatre-vingt, la seconde période est marquée par un double phénomène : d'une part, l'affirmation du pouvoir régional et l'élaboration de politiques spécifiques de développement économique et d'aménagement du territoire ; d'autre part, l'influence croissante de l'échelle européenne qui favorise des politiques infra-régionales de réduction des inégalités économiques et des regroupements transnationaux et des programmes transfrontaliers qui s'affranchissent des limites régionales et nationales. Il est intéressant d'observer l'influence des fonds européens dans la contractualisation entre l'Etat et les régions, supérieure à 50% pour le Nord-Pas de Calais (aides à la reconversion industrielle) et de l'ordre de 20 à 50% de fonds injectés dans les contrats Etat-Région pour une région sur deux. Le renforcement du pouvoir régional et des politiques européennes pose la question de la place des Etats-nations dans les politiques d'aménagement du territoire. Par ailleurs, le pouvoir régional peut être concurrencé par le développement des réseaux de villes dans un contexte de mondialisation croissante et de métropolisation.

Question 2

La question de la délimitation des régions est régulièrement évoquée en pointant les incohérences historiques et géographiques (Basse et Haute Normandie, Loire-Atlantique et Bretagne, la composition de la région Centre, la Haute-Loire et l'Auvergne...). Le contexte économique des années cinquante et les finalités de ce découpage avec un Etat central keynésien devait également être pris en compte. Les termes du débat en 1955 sont toujours d'actualité : soit, un petit nombre de régions, puissantes et disposant d'un pouvoir économique et politique réel, soit un plus grand nombre afin de maintenir le pouvoir central. C'est le second choix qui fut retenu. La question du découpage régional s'est régulièrement posée, au cours des années soixante-dix puis à nouveau au cours des années quatre-vingt dix avec le développement des politiques régionales européennes. Le nombre de régions de programme en France est souvent jugé trop élevé pour espérer pouvoir disposer d'un

poids économique et financier suffisant pour s'affirmer dans le débat européen face à d'autres régions qui disposeraient d'un poids économique, de capacités financières, de force de lobbying plus importants. Les documents permettaient de noter la grande hétérogénéité du poids des régions et le fait que les régions frontalières s'affranchissent de leur seule inscription dans l'espace national. Par ailleurs, les candidats disposaient de nombreux éléments pour évoquer les décalages entre espace vécu et délimitation régionale et également entre les approches économiques d'entreprises et un découpage à des fins d'aménagement du territoire conduisant à relativiser la notion de pertinence.

Question 3

L'émergence de nouvelles échelles de l'action publique a été rendue nécessaire par la crise de l'Etat providence, l'intensification des flux économiques et financiers et la métropolisation. La construction de l'Union européenne, ses élargissements successifs et les réorientations des politiques européennes d'aménagement du territoire constituent un des échelons à prendre en compte, en complément de l'approche régionale évoquée précédemment. Par ailleurs, peu de documents abordaient l'échelle intercommunale ; or, depuis les lois Voynet et Chevènement de 1999, une véritable révolution silencieuse a eu lieu avec le développement des agglomérations et des communautés de communes, remettant en cause l'ancien triptyque –commune, département, Etat -. Trop peu de candidats disposent de connaissances précises concernant les politiques de l'Union européenne ce qui les conduit souvent à paraphraser les textes fournis. L'action politique des Etats-nations reste souvent influente dans ses capacités d'accélération ou de frein à l'action publique européenne.

Les effets des politiques d'aménagement du territoire sur l'évolution des inégalités impliquent une analyse multi scalaire, en prenant beaucoup de précautions concernant l'impact des actions publiques sur les dynamiques spatiales. Les politiques européennes avec *Interreg* et les fonds structurels ont contribué au développement des infrastructures de communication et d'équipements destinés à réduire la périphéricité de certaines régions. Le développement économique de la péninsule ibérique illustre bien cette évolution. En France, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le constat du déséquilibre entre les régions a conduit l'Etat à favoriser des politiques de rééquilibrage territorial (cf l'action impulsée par la Datar : politique de la ville, métropoles d'équilibre, PAT, zones de rénovation rurale...). Depuis quelques années, les orientations publiques privilégient le renforcement de pôles de compétitivité afin d'améliorer le positionnement des régions dans le cadre d'une concurrence territoriale exacerbée. Les candidats pouvaient noter que les politiques publiques, même volontaristes, restent peu efficaces pour réguler les effets locaux de la mondialisation.

Question 4

L'évolution des notions d'autonomie, de pertinence et de souveraineté est analysée à partir des exemples français, allemand et espagnol. Ces trois pays présentent des contextes nationaux différents : dominés par le centralisme étatique en France, le fédéralisme allemand et les revendications nationalistes en Espagne. Les questions de la pertinence, de l'autonomie et de la souveraineté pouvaient être évoquées au regard des capacités d'action et de pouvoir tant sur le plan financier (autonomie fiscale), économique que politique du cadre régional. Ces notions conduisent à réfléchir au nouveau rôle de l'Etat, ni keynésien ni libéral, dans un contexte marqué par l'influence croissante des échelles d'action publique régionales et européenne. Nombreux sont les candidats qui n'ont pas clairement fait de distinction entre autonomie et souveraineté, malgré la précision des articles proposés.

Yves JEAN, Francis BEAUCIRE

2.4. Composition d'histoire

Durée : 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Sujet : « Travail, propriété et pouvoirs dans les campagnes européennes des années 1830 à la fin des années 1920 (en France, en Allemagne, en Espagne et en Italie). »

Le jury a, cette année, corrigé 242 copies au lieu de 258, l'an dernier. La distribution des notes est la suivante :

Notes	Effectifs	Notes	Effectifs
1	32	10	5
2	28	11	10
3	26	12	6
4	23	13	8
5	23	14	4
6	27	15	3
7	21	16	3
8	11	17	-
9	11	18	1

Les résultats accusent un léger progrès puisque la moyenne est de 5,67 au lieu de 5,51 en 2006. Le nombre élevé de copies notées 1 ou 2 (60) pèse sur la moyenne. On observe toutefois une diminution sensible du nombre de très bonnes copies dont la note est supérieure ou égale à 15 : 7 au lieu de 11 (ou 12 en 2005). Il existe donc une disparité considérable entre les copies, un fait auquel les correcteurs se sont montrés sensibles.

Certainement attendu, après deux années consacrées à l'histoire médiévale, le sujet proposé aux candidats était au cœur du programme qu'ils avaient à préparer. D'ailleurs les copies ont souvent été copieuses. Mais la maîtrise des trois thématiques a souvent été difficile donnant plus lieu à des « collages » qu'à une véritable réflexion d'ensemble. Il s'agissait de mettre en relation et d'analyser les interactions entre le travail dans les campagnes, principalement celui de la terre mais pas seulement du fait de l'importance de la pluriactivité, de l'artisanat et de la protoindustrie (du moins pendant la plus grande partie du XIXe siècle), la question centrale de la propriété du sol, et les problèmes posés par l'articulation des pouvoirs. De nombreuses copies ont essayé de dégager ces liens mais ont eu du mal à penser les interrelations, donnant des développements déséquilibrés (sur l'habitat rural, la vie quotidienne, les conflits dans les campagnes ou les conséquences humaines et sociales de la Première Guerre mondiale par exemple) en perdant de vue la problématique du sujet. On aboutit ainsi à des développements juxtaposés sans véritable cohérence. Trop de candidats ont tendance à vouloir recycler des connaissances sans tenir compte de la problématique du sujet (longs développements sur les progrès techniques, sans rapport direct avec les conditions de travail des paysans, ou sur l'ouverture et la modernisation des campagnes). Il convient aussi de se garder des formulations à la mode ou développées par l'actualité comme les références à « la valeur travail » lorsque l'on aborde en introduction cet aspect du sujet. Les très mauvaises copies ont présenté des analyses sans dimension ou perspective historique, de pures généralités, voire des descriptions atemporelles des campagnes. Des efforts pour lier les trois aspects ont souvent été faits mais, la plupart du temps, un ou deux des trois aspects ont été privilégiés au détriment du troisième.

Dans cette problématique d'ensemble, il s'agissait de dégager les évolutions en insistant sur les rythmes inégaux dans le temps et dans l'espace, et souvent au sein d'un même pays. La question des échelles d'analyse ne devait pas surprendre des géographes et d'ailleurs les meilleures copies ont valorisé cette démarche comparatiste. La diversité des exemples choisis dans l'espace et dans le temps devait nourrir l'argumentation et à cet égard le jury a apprécié l'effort des candidat(e)s pour diversifier les références dans les quatre pays étudiés. Concernant la question de la propriété, les situations espagnoles et allemandes ont été présentées, beaucoup moins celles de l'Italie, et heureusement rares ont été les copies qui se sont cantonnées au cas français. Mais, comme c'est trop souvent le cas, évoquer un exemple ne suffit pas. Il faut l'explicitier avec des connaissances précises. Il en va de même pour les références (très peu nombreuses) aux travaux et aux débats des

historiens. Par exemple, sur la question des pouvoirs, parler de politisation des campagnes ne suffit pas : il convient de définir ce que recouvre ce concept et de l'illustrer en tenant compte de la chronologie (précocité de la France à partir de 1848 et du Second Empire, voire de l'Allemagne). Il en va de même pour le débat entre « politisation par le haut » et « politisation par le bas » qui s'est développé à partir de travaux portant sur la France (Provence, Pyrénées...) et qui a été approfondi à propos de la Toscane, de l'Espagne et lors de colloques récents. Citer les tenants des deux thèses n'explique pas leurs présupposés ni les enjeux méthodologiques.

Les meilleures copies ont essayé de penser les rapports du couple propriété-travail pour dégager l'importance de la détention de la propriété foncière (aristocratique, bourgeoise) dans la préservation ou l'accession (essor de la propriété bourgeoise et paysanne) aux différents pouvoirs (locaux, régionaux et nationaux). Mais si la possession de la propriété terrienne est essentielle tout au long du XIXe siècle, des évolutions se font jour, en France et en Allemagne dans la deuxième moitié du XIXe siècle à la faveur de l'accession à la propriété de paysans, notamment en liaison avec la dépression fin de siècle et la chute de la rente foncière. Cet aspect n'a pas toujours été bien montré. Et la Première Guerre mondiale accélère ce processus, notamment en Italie dans une situation de crise qui débouche sur la prise du pouvoir par le fascisme mais aussi en France et en Allemagne.

Compte tenu de l'ampleur de la question au concours, les évolutions sociales et politiques de quatre pays sur un siècle, et du sujet proposé, le jury a retenu une conception ouverte du sujet à condition d'avoir une vue d'ensemble et de bien dégager les évolutions de manière nuancée. Il a accepté différents types de plans : le plan chronologique comme cela a souvent été le cas (à condition de justifier un minimum les coupures retenues et d'en montrer la pertinence, ainsi que les décalages selon les pays) ou le plan thématique comme le libellé du sujet pouvait y inciter. Mais dans ce cas, il ne fallait pas négliger les chronologies différenciées entre Etats, groupes d'Etat ou de régions. En effet, dans de nombreux devoirs, on remarque une indistinction chronologique. Une fois annoncée les grandes phases d'évolution, toute référence chronologique précise disparaît. Certes, quand on analyse des mutations sociales et économiques, il n'est pas possible de proposer une date mais on peut essayer de dégager des moments, des périodes de basculement. Et certaines décisions essentielles qui ont induit une redistribution des terres et de la propriété en faveur des élites sociales comme le désamortissement en Espagne reposent sur des lois qu'il fallait dater et inscrire dans des périodes précises (révolution libérale). L'étude des pouvoirs dans les campagnes rendait plus impérative cette connaissance des grands repères de la vie politique des quatre pays concernés (grands événements de la vie nationale des Etats, datation précise des lois concernant le mode de suffrage). Au-delà des grands événements mettant en jeu au moins deux ou trois pays (révolutions de 1830 et de 1848, 1870, Première Guerre mondiale) -- l'Espagne ayant une histoire politique propre et complexe --, la difficulté résidait dans la construction de chronologies décalées. Mais surtout il convenait de s'interroger sur les répercussions de ces événements sur les transformations ou non des rapports à la terre et à la propriété et sur la place des détenteurs du pouvoir.

De manière générale, les évolutions sociales, voire économiques du XIXe siècle, ont été dégagées souvent jusqu'en 1900 ou 1914. Parfois aussi les effets de la Première Guerre mondiale ont été évoqués, mais les années 1920 ont été négligées quand elles n'étaient pas totalement absentes. C'est d'autant plus regrettable que de nombreuses copies avaient choisi le plan chronologique. Le jury rappelle qu'il est impératif de bien gérer son temps et de respecter un équilibre entre les parties. Trop de copies, souvent longues, ont consacré de la moitié aux deux tiers de leur rédaction à la première partie (souvent la première période, 1830-1848 ou 1830-1870-1880), un tiers à la seconde, et quelques lignes à la dernière. Il ne faut pas perdre de temps à tourner autour du sujet avec des considérations générales. Il fallait réfléchir sur la notion de « pouvoirs ». Insister sur le pluriel ne suffisait pas : décliner les pouvoirs en « pouvoir politique, économique, social, religieux, culturel » entretenait souvent la confusion sur le niveau d'exercice de ces pouvoirs : local, régional ou central, à l'échelle des communautés et des notables locaux ou au niveau des provinces, des länders, des Etats pré-unitaires (Italie, Allemagne) ou des Etats centraux. Cette réflexion sur l'articulation des niveaux et des échelles de pouvoirs a été succincte et souvent absente. De même, la corrélation propriété-pouvoirs, globalement valable, a souvent fait l'impasse sur les formes d'apprentissage de la participation à la vie politique locale et nationale (étapes et rôle du suffrage universel masculin dans les pays où il existe) même lorsqu'une certaine participation des paysans à la vie municipale (maires, conseillers municipaux) ou cantonale était soulignée. En revanche, les tentatives d'émancipation de fractions du monde rural (petits paysans, paysans sans terre et ouvriers agricoles) par les organisations syndicales et les conflits sociaux, tout comme les formes de contrôle des élites sur les ruraux (associations et syndicats agrariens), ont été bien montrées.

Au terme de ce rapport, et au risque de se répéter, on ne saurait trop insister comme l'an passé sur quelques conseils élémentaires. D'abord, il faut assurer dès l'introduction un minimum de définition des concepts proposés par l'étude. Mais cette démarche, présente dans de nombreuses copies ne suffit pas, si ensuite on « oublie » de développer ces concepts en fonction de la problématique retenue pour traiter d'autre chose. Il faut aussi rappeler que le style, la qualité de la rédaction (le choix du vocabulaire exact), la construction des phrases (sans discours jargonnant) et l'orthographe sont partie intégrante de l'évaluation d'une copie. Rappelons que cette épreuve doit être totalement rédigée sous la forme d'une dissertation et non avec un plan apparent (I-II, a, b) et qu'il faut tenir compte de la lisibilité du texte (au moins une copie nécessitait une loupe pour son décryptage...). Enfin, schémas et croquis de synthèse, très rares comme les cartes cette année, peuvent être utiles s'ils sont bien intégrés à l'analyse mais présentent peu d'intérêt s'ils reprennent des développements sans rien apporter de plus.

Christian BOUGEARD, Jean-Yves CARLUER, Ghislaine DESBUISSONS, Elisabeth MALAMUT, Sophie METIVIER, Guillaume SAINT-GUILLAIN.

3. Commentaires des épreuves orales

3.1. Le commentaire de documents géographiques

Les notes des 57 candidats auditionnés s'échelonnent de 2 à 17 sur 20. Dix-neuf commentaires, soit juste le tiers, ont obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne, mais nous avons eu le regret de mettre moins de 5 sur 20 à douze commentaires et dix-sept ont obtenu entre 5 et 7 sur 20. A l'évidence, trop de candidats semblent peu ou mal préparés à cette épreuve.

Au crédit des candidats auditionnés, nous avons apprécié une bonne gestion du temps, mais, une fois de plus, le manque de regard critique sur les documents nous a semblé flagrant. Trop de documents tuant le commentaire de documents, les sujets proposés cette année en comportaient entre quatre et onze seulement. Malgré cela, nombre de candidats ne rentrent pas assez dans les documents et nous livrent une leçon illustrée, alors que de multiples graphiques et cartes proposés présentaient de graves défauts que des géographes sont censés repérer immédiatement. Il semble que les bases de la cartographie et de la sémiologie graphique ne soient maîtrisées que par une minorité. Paradoxalement, les textes sont mieux analysés, mais nous avons constaté que les candidats avaient du mal à spatialiser les informations qu'ils recèlent. Or, parmi les exercices qu'appelle cette épreuve du commentaire de documents géographiques, il y a le traitement graphique et cartographique de l'information. Il y a aussi la mise en tableau et la synthèse de données éparpillées.

Cette mise en relation des documents est essentielle et devrait apparaître dès l'introduction. Actuellement, beaucoup de candidats nous présentent, souvent sous la forme d'un tableau, d'une manière linéaire et stérile les documents qu'ils doivent commenter. Cet exercice introductif doit également hiérarchiser les documents en fonction de leur intérêt et de l'usage qu'on en a fait. Il doit aussi montrer les relations que l'on va tisser entre eux.

Sept sujets, sur les dix-neuf proposés, étaient sur support numérique. A côté des photos, des cartes, des tableaux statistiques ou des graphiques, des documents audio et vidéo ont fait leur apparition cette année, sans que leur manipulation ne pose de problème aux candidats. L'an prochain, il leur sera demandé de maîtriser les fonctions de base de Powerpoint et l'utilisation du numérique se diversifiera encore. Ainsi, petit à petit, la plupart des documents manipulés aujourd'hui par les géographes seront présents dans l'épreuve du commentaire de documents. Notons que la carte topographique, naguère encore hégémonique, figure cette année dans six dossiers documentaires sur 19 et représente 8 % des documents proposés.

Ceci pour rappeler que si l'agrégation externe de géographie doit suivre l'évolution des paradigmes de notre discipline et proposer des documents en géographie sociale, géographie culturelle, analyse spatiale, etc., il ne s'agit pas d'abandonner des pans entiers de la culture géographique. Or, nous avons remarqué cette année que plusieurs candidats ne connaissaient pas des points élémentaires de la climatologie ou de la géomorphologie ; indépendamment de la place de la géographie physique dans les programmes du secondaire, ils sont nécessaires à la réflexion sur le développement durable, la mondialisation inégale ou le *global change*.

Jean-Christophe GAY, Clotilde DRUELLE-KORN, Jacqueline JALTA, Gérard HUGONIE, Hervé REGNAULD

Liste des sujets du commentaire de documents géographiques

« Ville et environnement : le cas de Messine (Sicile, Italie) »

Doc. 1 : Extrait de la carte topographique au 1/100 000 de Messine (source : *Istituto Geografico Militare*, 1959).

Doc. 2 : Extraits des cartes topographiques de Messine et Faro au 1/50 000 (source : *Istituto Geografico Militare*, 2000).

Doc. 3 : Séismes autour du détroit de Messine de 1985 à 1992, d'après A. Bottari et l'Institut de géophysique de Trieste (source : G. Hugonie, 1999, « L'aggravation des problèmes d'environnement dans les pays méditerranéens », *L'Information géographique*, vol. 63, n° 5, p. 208).

Doc. 4 : Carton géologique de la région de Messine (source : carte géologique de 1881 du *Servizio geologico d'Italia*, adaptée par S. Rome, 1998 : *Dynamique des versants et Urbanisation à Messine*, mémoire de maîtrise, université Paris-XIII, 91 p.).

Doc. 5a : Photographie de la formation à galets quaternaires, Contrada Annunziata, faubourg nord de Messine, 2003 ; Doc. 5b : Photographie d'immeubles récents au pied d'un talus de galets quaternaires à la Contrada Annunziata, faubourg nord de Messine, 2003 ; Doc. 5 : Photographie de l'état d'un immeuble récent (1995) à la Contrada Annunziata, 2003.

Doc. 6 : Débit mensuel de la Fiumara Annunziata, au nord de Messine (source : Servizio Idrologico della Sicilia)

Doc. 7 : Photographie du fond de la Fiumara Annunziata, 2003

« Disneyland Resort Paris et l'Ile-de-France »

Doc. 1 : Carte topographique au 1/25 000 de Marne-la-Vallée (source : IGN, 2414 ET).

Doc. 2 : Texte « La ville version Disney contestée par des élus locaux » (source : I. Rey-Lefebvre, *Le Monde*, 27 mai 2007).

Doc. 3 : Texte « La nature de Disneyland Paris » (source : P. Alphandéry, 1996, *Courrier de l'Environnement de l'INRA*, n° 28).

Doc. 4 : Statistiques sur l'évolution de la population des villes nouvelles (source : INSEE, *L'Ile-de-France à la page*, avril 2000, n° 181).

Doc. 5 : Statistiques de l'enquête annuelle de recensement 2004 de la commune de Magny-le-Hongre (source : www.insee.fr/fr/recensement/nouv_recens).

Doc. 6 : Plan de Disneyland Resort Paris (source : Brochure Disneyland Resort Paris, 15^e anniversaire, printemps/été 2007).

« La croissance de Saint-Malo depuis 1948 »

Doc. 1 : carte 1/25 000 de Saint-Malo (source : IGN).

Doc. 2 : extrait de la carte 1/50 000 Saint-Malo de 1948 (source : IGN).

Doc. 3 : extrait de la carte 1/50 000 Saint-Malo de 1961 (source : IGN).

Doc. 4 : extrait de la carte 1/50 000 Saint-Malo de 1969 (source : IGN).

Doc. 5 : extrait de la carte 1/50 000 Saint-Malo de 1984 (source : IGN).

Doc. 6 : extrait du journal *Ouest France* du 29 novembre 2005 et publicité pour la ville de Saint-Malo.

Doc. 7 : extraits du journal *Ouest France* du 29 novembre 2005.

« Angers ville durable »

Doc. 1 : Carte d'Angers 1/25 000 (source : IGN)

Doc. 2 : Sommaire de l'Agenda 21 de la ville d'Angers (source : site portail des démarches Agenda 21 en France, juin 2007).

Doc. 3 : Documents promotionnels de la ville d'Angers (source www.angers.fr, www.notre-planete.info)

Doc. 4 : Texte « Angers : Réunir la ville » (source : in *Problèmes économiques et sociaux*, n° 933, février 2007, p. 44-45).

« La commune d'Hyères (Var) »

- Doc. 1 : Evolution démographique 1962-1999 de la commune d'Hyères (source : www.recensement.insee.fr).
- Doc. 2 : Carte Top 25 « Hyères. Île de Porquerolles » (source : IGN, 1999).
- Doc. 3 : Photographie de la presqu'île de Giens au début des années 1950 (source : Deffontaines P. et Jean-Brunhes Delamarre M., 1955, *Atlas aérien*, tome 1, Paris, Gallimard).
- Doc. 4 : Les salins des Pesquiers (source : www.conservatoire-du-littoral.fr).
- Doc. 5 : Texte de Jules Michelet « Séjours à Hyères » (source : *La Mer*, 1861).
- Doc. 6 : Texte de Paul Morand « La presqu'île de Giens » (source : *Méditerranée, mer de surprises*, 1952).

« Quito, une capitale menacée au cœur des Andes » (Sujet sur support numérique)

- Doc. 1 : Courbe, photographie et carte : « Croissance de Quito » (sources : site www.ac-rennes.fr; J.-L. Chatelain et al. « SIG et évaluation des risques naturels », in Mappemonde, 1995, n° 3).
- Doc. 2 : Images : « Caractéristiques du Site » (sources : site www.ac-rennes.fr; Mappemonde, 1995, n° 3).
- Doc. 3 : Photographies : « La colonisation des pentes par l'habitat » (source : site www.mpl.ird.fr/suds-en-ligne/fr/metropol/quito).
- Doc. 4 : Photographie et carte : « le Pichincha » (source : site www.mpl.ird.fr/suds-en-ligne/fr/volcan/équateur, www.igeqn.edu.ec).
- Doc. 5 : Photographie et carte : « Les risques de coulées de boue à Quito » (source : site : www.igeqn.edu.ec).
- Doc. 6 : Tableau : « Les catastrophes depuis 150 ans à Quito » (source : F. Demoraes, *Mobilité, enjeux et risques dans le district métropolitain de Quito*, Université de Savoie, 2004).
- Doc. 7 : Texte : « Urbanisation et aggravation des risques (source : Y. Veyret, *L'Homme et l'environnement*, PUF, 1993).
- Doc. 8 : Cartes « Types de constructions et évaluation des dégâts à Quito » (source : *Mappemonde*, 1995, n° 3).
- Doc. 9 : Texte et photographie : « Les limites de la prévention » (source : J. Catinus, 1999, « L'Equateur », *Les guides Peuples du Monde*).
- Doc. 10 : Tableau : « Les niveaux d'alerte d'une éruption volcanique » (source : site www.igen.edu.ec/citiesonvolcanoes/index.htm).
- Doc. 11 : schéma : « les menaces en cas d'éruption » (source : *ibid.*).

« Les nouveaux territoires en France »

- Doc. 1 : Les regroupements intercommunaux ; en 2006 (source : Direction générale des collectivités locales).
- Doc. 2 : Intercommunalité dans la métropole Nantes-St Nazaire (source : R. Marconis, 2006, *France, recompositions territoriales*, Documentation photographique, n° 8051, La Documentation Française.)
- Doc. 3 a : Les 21 pays bretons (source : *Le Monde*, 2 décembre 2004) ; Doc. 3 b : Les pays réinventent le développement de la Bretagne (sources : F. Grosrichard, *Le Monde*, 2 décembre 2004 et Conseil Régional de Bretagne, <http://www.region-bretagne.fr>).
- Doc. 4 : Etat d'avancement des SAGE et Contrats de rivière en région Nord-Pas de Calais (source : H. Scarwell, R. Laganier, 2002, "Eau et intercommunalité dans la région Nord-Pas de Calais: état d'avancement des SAGE à travers l'exemple du SAGE de la Canche », *Bulletin de l' Association des Géographes Français – Géographies*, n° 1).
- Doc. 5 a : Carte du Parc Naturel Régional du Vercors ; Doc. 5 b : Charte du Parc Naturel Régional du Vercors (source : R. Marconis, 2006, *op.cit.*).
- Doc. 6 : Zones urbaines sensibles (ZUS) et précarité sociale dans les contrats de ville de Champigny et Chennevières en 1999 (source : A. Ribardièrre, 2004, Les territoires de la politique de la ville et leur environnement : une approche spatiale de la précarité sociale, *Bull. Assoc. Géogr. Fr.- Géographies*, n° 1).
- Doc. 7 : Zones éligibles et programmes opérationnels de l'initiative communautaire INTERREG II A (1994-1999) en Saar-Lor-Lux (source : C. Schultz, 1999, « Saar-Lor-Lux, un espace modèle pour l'intégration européenne », *Bull. Assoc. Geogr. Fr. – Géographies*, n° 4).

« Fronts pionniers au Brésil ; quelques enjeux » (Sujet sur support numérique)

Doc. 1 : Cinq images NOAA de 1996 et une image GEOS de 1997 décrivant la morphologie des défrichements dans le Sud de l'Amazonie. Le pixel est proche de 1km x 1km. L'image 4 est construite à partir du seul canal du visible. Les images 1 à 3 et 5 et 6 sont des compositions colorées des canaux 1, en rouge, 2 en vert et 4 en bleu. (source : M.Clairey, laboratoire Costel UMR 6554).

Doc. 2 : texte sur les limites de l'exploitation agricole du front pionnier par les grandes fazendas. (source : Dubreuil *et al.*, 2005, *Cahiers de l'Agriculture*, vol. 14, n° 2).

Doc. 3 : Photo interprétation, les phases de défrichement de 1973 à 2002 (source : *ibid.*).

Doc. 4 : Croquis de synthèse : organisation spatiale de la région décrite dans le doc précédent (source : *ibid.*).

Doc. 5 : Texte sur les problèmes climatiques liés à la croissance urbaine sur le front pionnier (source : Dubreuil *et al.*, 2002 : *Environnement et télédétection au Brésil*, PUR).

« L'île de la Réunion et sa nature » (Sujet sur support numérique)

Doc. 1 a : Cartes : « aléas et risques à la Réunion » (source : *Atlas de la Réunion*, Université de la Réunion, INSEE, 2003 ; Doc. 1 b « Cartographie de l'aléa mouvement de terrain » (source : CD ROM de l'atlas des risques de la Réunion : étude réalisée dans le cadre du projet de service public BRGM, 2002, Direction Régionale de l'Environnement de la Réunion).

Doc. 2 : Photographies : « mouvements de terrain » (source : *ibid.*).

Doc. 3 : Cartes et photo : « aléa cyclonique » (source : *ibid.*).

Doc. 4 : Vidéo : « le pont de la rivière Saint-Étienne, le 03/03/2007 » (source : site www.clicanoo.tv/).

Doc. 5 : Photographies : « les effets des cyclones » (source : CD ROM de l'atlas des risques de la Réunion, *ibid.*).

Doc. 6 : Tableau et carte : « aléa sismique » (source : *ibid.*).

Doc. 7 : Vidéo : « éruption de la Fournaise 02/04/2007 » (source : site www.clicanoo.tv/).

Doc. 8 : Carte et affiche : « suivi et prévention » (source : Préfecture de la Réunion, 2006).

Doc. 9 : Carte et tableau : « le parc national de la Réunion » (source : *La Lettre d'information du projet du Parc national de la Réunion*, 2006-2007.).

Doc. 10 : Textes : « le parc national de la Réunion » (source : *ibid.*).

Doc. 11 : Photographies : « les ressources du parc » (source : *ibid.*).

« Ville et environnement : le cas de Saint – Jean – de - Maurienne »

Doc. 1 : cartes topographiques au 1/25 000 de St Jean de Maurienne-Valmorel (3433ET) et Valloire Galibier (3435ET) (source : IGN).

Doc. 2 : Plan de prévision des risques naturels prévisibles de la commune de Saint – Jean – de - Maurienne.

Doc. 3 : Relief et géologie du bassin de St – Jean - de - Maurienne, vue du Sud vers le Nord (source : Barbier R., 1948, *Les Zones ultradauphinoise et subbriançonnaise entre l'Arc et l'Isère*. Mém. Carte géol. Fr.).

Doc. 4 : Le fluor et ses effets autour de St - Jean -de - Maurienne (source : J. Donze, 2007, « Risque industriel et environnement montagnard. Le cas de St – Jean -de - Maurienne », *Bull. Assoc. Géogr. Fr.- Géographies*, n° 1).

Doc. 5 : Evolution de la pollution fluorée des forêts de Maurienne (source : *ibid.*).

Doc. 6 : Production d'aluminium et rejets fluorés atmosphériques sur le site de St - Jean - de - Maurienne, 1907-2005 (source : *ibid.*).

Doc. 7 : Le risque technologique à St - Jean - de - Maurienne (source : *ibid.*).

« Sport et mondialisation, quelques exemples »

Doc. 1 : Texte, « Les déboires d'un coureur de fond saute frontières » (source : *Le Monde* du 11.1.07).

Doc. 2 : Les principaux tournois de Rugby en 2007. « Pacific Six Nations » comprend les juniors All Black, Australie A, Samoa, Fidji, Tonga et Japon. « Churchill Cup » comprend USA, Canada, Maoris Néo-Zélandais, English Saxons, Ecosse A et Irlande A. « European Nations Cup A » comprend Espagne, Géorgie, Roumanie, Tchéquie, Russie. « Nations Cup » comprend Argentine, Italie, Portugal et Russie. Source RFU (source : Rugby Football Union).

Doc. 3 : Tournois de Rugby, coupes du monde des moins de 19 ans, des moins de 21 ans et coupe féminine en 2007 (source : *ibid.*).

Doc. 4 : Territoires membres de la FIFA (Fédération internationale de football association) mais pas de l'ONU et membres de l'ONU non membres de la FIFA (Source : FIFA).

Doc. 5 : « Interactions migratoires pour les athlètes » (source : J.-Ch. Gay, 2006, « Sur les pistes de la mondialisation », *Mappemonde*, n° 82).

Doc. 6 : Localisation des clubs de supporters du « Real Madrid » en 2006 (source : «Real Madrid », carte L.Rivault).

Doc. 7 : Carte du nombre de points en athlétisme rapporté au nombre d'habitant et carte des flux de migration des athlètes dans les années 1990-2005 (source : J.-Ch. Gay, 2006, *op.cit.*).

Doc. 8 : La formule 1 dans le monde en 2005 (source : R. Woessner, *Mappemonde* 2006, n° 82).

« Les déchets urbains ; étude géographique »

Doc. 1 : Introduction à la question de la gestion des déchets (source : Bertrand J.-R. et Laurent F., *De la décharge à la déchetterie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003).

Doc. 2 a : Figure 1, La dynamique de la recherche/action ; Doc. 2 b : Figure 9 : Les acteurs de la gestion des déchets ménagers (source : Gouhier, J., « La prise en compte de l'intrus : la poubelle, le miroir social et l'expérimentation socio-géographique », in Bertrand J.-R. et Laurent F., *De la décharge à la déchetterie*, *op.cit.*) ; Doc. 2 c : Tableau 6 : enquête sur les difficultés de mise en place du tri (source : Bretel-Deleuze, S., « De la décharge au tri à la source : Evolution de la gestion des déchets municipaux », in Bertrand J.-R., et Laurent F., *De la décharge à la déchetterie*, *op.cit.*).

Doc. 3 : Pratique des ménages (source : IFEN-INSEE, enquête sur les conditions de vie des ménages 2006).

Doc. 4 : Gestion des ordures ménagères au Brésil (source : Bertolini G., Nunesmaia M. de, « Pour une gestion des ordures ménagères socialement intégrée, concept et étude de cas, Brésil et France », *Géographie et Cultures*, 2002, n° 43, p. 87-105).

Doc. 5 a : Directive et lois ; Doc.5 b : tableau déchets ménagers par habitant (kilos) (source : <http://www.ecopole.com/html/g/m/m9060.htm>).

Doc. 6 : Carte : les déchets électroniques et les cargos empoisonnent l'Asie (source : <http://www.monde-diplomatique.fr/cartes/atlas-dechets> - février 2006)

Doc. 7 : Naples, splendeur et fange (source : *Les Echos*, 28 mai 2007, <http://www.lesechos.fr>).

Doc. 8 : Les poubelles dans l'espace : déchets urbains et enjeux géographiques (source : http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=148).

« Le tourisme mondial »

(Sujet sur support numérique)

Doc. 1 : Le tourisme international en 2004 (source : L. Vacher, université de La Rochelle).

Doc. 2 : Cartes du tourisme en Indonésie (source : I. Sacareau, université de La Rochelle).

Doc. 3 : Carte du tourisme en Inde (source : I. Sacareau, université de La Rochelle).

Doc. 4 : Les touristes européens en 2003 (source : Organisation mondiale du tourisme).

Doc. 5 : Les touristes d'Asie-Pacifique en 2003 (source : Organisation mondiale du tourisme).

Doc. 6 : Texte sur le mariage TUI-First Choice Holidays (source : *Le Monde* du 20.3.07).

« Culture et mondialisation »

- Doc. 1 : Carte des principaux festivals d'Opéra « généralistes » ou « spécialisés en création contemporaine » (source : Opera base).
- Doc. 2 : Carte de la production de livres (titres nouveaux ou re-éditions) par pays en 2005 (source : UNESCO).
- Doc. 3 : Carte de la production de films, par pays en 1999 (source : UNESCO).
- Doc. 4 : Carte des principales biennales ou triennales d'art contemporain (source : H. Regnauld).
- Doc. 5 : Texte sur la « délocalisation » des musées (source : D. Rykner, 2004, www.latribunedesarts.com).
- Doc. 6 : Texte sur le hip hop en Mongolie (source : P. Rérat, 2006, *Géographies et Cultures*, n° 59).
- Doc. 7 : Les quinze plasticiens dont les ventes des œuvres en salle de ventes ont généré le plus de richesse en 2004 (source : *Art Press*, 2005).

« Les peuples de la Nouvelle-Calédonie » (Sujet sur support numérique)

- Doc. 1 : Le corps électoral en Nouvelle-Calédonie (source : *Le Monde* du 13.12.06).
- Doc. 2 : Evolution de la population par commune (source : Institut de la statistique et des études économiques, 2007, *Tableaux de l'économie calédonienne*).
- Doc. 3 : La carte des communes de Nouvelle-Calédonie et leur population en 2004 (source : *ibid.*).
- Doc. 4 : Les listes électorales en 2006 (source : *ibid.*).
- Doc. 5 : Evolution des listes électorales depuis 1992 (source : *ibid.*).
- Doc. 6 : Répartition de la population résidant en tribu en 1996 (source : *ibid.*).
- Doc. 7 : Superficie des aires coutumières en 2005 (source : *ibid.*).
- Doc. 8 : Les langues vernaculaires (source : *ibid.*).
- Doc. 9 : Evolution de la population selon la communauté d'appartenance (source : *ibid.*).
- Doc. 10 : Répartition de la population par province et communauté d'appartenance (source : *ibid.*).

« Les réseaux de transports intérieurs au Brésil »

- Doc. 1 : Voies navigables et cabotage (source : H. Théry, N. Aparecida de Mello, 2004, *Atlas du Brésil*, CNRS Libergéo, La Documentation française).
- Doc. 2 : Voies ferrées et gares (source : *op. cit.*).
- Doc. 3 : Réseau routier (source : *op. cit.*).
- Doc. 4 : Les écosystèmes brésiliens (source : *op. cit.*).
- Doc. 5 : La route du fer entre la serra de Carajas et le port d'Itaqui, en Amazonie (source : cliché G. Morel/Gamma, in H. Théry, 1991, « Le Brésil », *Géographie Universelle*, Amérique latine, Hachette/Reclus).
- Doc. 6 : Flux de passagers par voie aérienne à l'intérieur du Brésil (source : H. Théry, N. Aparecida de Mello, 2004, *op.cit.*).
- Doc. 7 a : Flux inter-régionaux de passagers par voie aérienne au Brésil ; Doc. 7 b : Les ponts aériens entre les grandes villes du Brésil (source : H. Théry, N. Aparecida de Mello, 2004, *op.cit.*).

« La ville mondiale » (Sujet sur support numérique)

- Doc. 1 : Classification des villes mondiales, représentation graphique « A Roster of World Cities » (source : J.V Bearverstock, R.G Smith et P.J Taylor, www.lboro.ac.uk/gawc/rb/rb5.html).
- Doc. 2 : Classement des villes mondiales des chercheurs du GaWC, (source : <http://geoconfluences.ens-lsh.fr/doc/typespace/urb1/MetroDoc.htm>).
- Doc. 3 : Tableau, les villes connectées à Londres selon le GaWC (source : <http://globalcities.free.fr/hierarchie.htm>).
- Doc. 4 : Texte d'Oswald Spengler (source : *Le déclin de l'Occident. Esquisse d'une morphologie de l'histoire universelle*. Paris, Gallimard, 1923).
- Doc. 4 : Texte d'Emmanuel de Martonne (source : *Géographie Universelle*, Paris, Armand Colin, 1930).
- Doc. 5 : Liste des villes mondiales présentées dans différents ouvrages publiés entre 1966 et 1996 (source : GaWC, *Annual Lecture 2004, World Cities, Mega-Cities and Global Mega-City-Regions*).

Doc. 6 a et 6 b : Images satellitales et cartes de Londres et Paris (source : Diercke Weltraumbild-Atlas, Georg Westermann Verlag, 1981).
Doc. 7 : Classement de villes en fonction de divers critères (source : John Rennie Short, *The Urban Order: An Introduction to Cities, Culture, and Power*, Cambridge: Blackwell, 1996).
Doc. 8 : Extrait de revue de presse (source : *Nouvelles économiques de Paris Ile-de-France*, n° 5, mars 2007, http://newsletter.paris-region.com/neif/synthese_5.pdf).

« Qu'apporte la photographie à l'étude du paysage en Amérique du Sud ? » (Sujet sur support numérique)

Doc. 1 : Chili, campagne au nord de La Serena (source : H. Regnaud, octobre 1996).
Doc. 2 : Santiago (janvier 2005).
Doc. 3 : Photo d'un « settlement » aux Falkland, île de Pebble (source : H. Regnaud, janvier 2006).
Doc. 4 : Les Andes en Terre de Feu (source : H. Regnaud, novembre 2000).
Doc. 5 : Ushuaïa (source : H. Regnaud, novembre 2000).
Doc. 6 : Antofagasta (source : H. Regnaud, octobre 1996).
Doc. 7 : Les environs de Quito, au Nord de la ville (source : H. Regnaud, janvier 1983).
Doc. 8 : Effets d'un séisme en Terre-de-Feu (source : H. Regnaud, novembre 2000).
Doc. 9 : Quelques cartes (MNT, température, vent, humidité) (sources : Météo Argentine, Instituto Militar chilien pour le MNT et auteurs divers – tous géographes- pour les photos, avec date de prise de vue).

« Géographie de l'antimondialisation »

Doc. 1 a : Les adhérents d'Attac par départements ; Doc. 1 b : La région du Nord-Pas-De-Calais ; doc 1c : Les Attac internationaux en 2002 ; Doc 1d : Estimation du nombre d'adhérents d'Attac dans le monde (source : S. Rullière, 2004, « Géographies militantes d'Attac », *Hérodote*, n° 113).
Doc. 2 : « *Un forum des pauvres* » au Mali en contrepoids du sommet du G-8 (source : Associated Press, 6.6.07, 18 h 50).
Doc. 3 : Texte *I. Ramonet*, janvier 2000 (source : texte cité par Jacques Lévy, *Les mondes des anti-Monde*, EspacesTemps.net Textuel, 01.05.2002, <http://espacestemps.net/document335.html>).
Doc. 4 : Texte « *La Via Campesina lance une Campagne Globale pour une Réforme Agraire en Afrique* », par Suzanne Duraes (source : <http://www.viacampesina.org>)
Doc. 5 : Texte « *Dans les sponsors jusqu'au cou* » (source : L. Jesover <http://forumnairobi.blogs.liberation.fr>).

3.2. Leçon de géographie hors programme

En premier lieu, nous invitons tous les futurs candidats au concours externe de l'agrégation de géographie à consulter les rapports du jury depuis quatre ans, mis en ligne à l'adresse suivante : www.education.gouv.fr/siac/siac2/jury. Un certain nombre de candidats ont su répondre aux attentes du jury pour réussir la leçon de géographie hors-programme, en particulier l'importance de la problématisation, des études de cas, de l'illustration, de la qualité formelle de l'exposé, de la pluralité scalaire...Les membres de la commission soulignent l'actualité lors de la session de 2007 de ces recommandations. Le concours de l'agrégation de géographie évalue les connaissances générales et les compétences de futurs enseignants, généralistes cultivés.

Nous souhaitons attirer l'attention des candidats sur les principaux points qui, à plusieurs reprises, ont créé des difficultés lors de la session 2007 du concours :

- la maîtrise de l'exposé : le métier d'enseignant nécessite un effort de communication et il semble opportun d'éviter de lire de manière linéaire ses notes pendant la leçon ;
- la problématique de la leçon doit être claire, s'appuyant sur les définitions précises des notions et concepts composant le sujet, ou encore la connaissance des courants de pensée en géographie. Il faut définir, dès l'introduction les notions essentielles contenues dans le libellé du sujet, notions qui structureront la leçon. Tous les mots du sujet sont importants, il n'est pas nécessaire de relire, en introduction, toutes les définitions de quatre ou cinq

dictionnaires de géographie depuis celui de Pierre George en 1970, excepté pour analyser l'évolution épistémologique de la notion ;

- lors de chaque leçon, le candidat devrait prendre le temps de développer une ou deux études de cas afin d'enrichir et de clarifier la problématique. Trop de leçons sont très abstraites, désincarnées, a-spatiales, fort peu utiles pour transmettre des connaissances ;
- parmi les échelles abordées lors des leçons, une échelle d'observation et d'analyse est encore trop peu valorisée, souvent oubliée ou négligée : il s'agit de la grande échelle ou encore de l'échelle locale. Cette dernière est pédagogiquement intéressante car elle mobilise une attention précise et méthodique pour la présentation, l'analyse des lieux. Les sujets tel « Les échelles de la mobilité », « La centralité urbaine », « Football et territoire », « Ville et organisation de l'espace régional », « Singapour »...se prêtaient très bien à la valorisation de cette échelle. Selon le sujet, il est envisageable que l'étude de cas soit propice à un développement correspondant à une partie entière de l'exposé ;
- l'effort d'illustration graphique et cartographique est à poursuivre. Encore très peu de candidats réalisent des croquis de synthèse, trop souvent aucune carte n'est confectionnée par le candidat, la sémiologie graphique étant souvent objet de demandes de précisions par les membres du jury ;
- trop de candidats analysent le sujet en ayant comme regard temporel les évolutions depuis vingt ans ce qui les conduit parfois à évoquer des ruptures ou des innovations qui nécessiteraient de s'interroger sur le temps long afin de relativiser les appréciations. Cette absence d'appréhension du temps long conduit également à des qualificatifs très journalistiques, tout objet peut être qualifié de menaçant ou de menacé, enjeu de conflits, de tensions ;
- le plan en trois parties, chacune composée de trois sous-parties en très souvent adapté au sujet mais parfois, un plan en deux parties peut être envisagé ; trop de candidats ont présenté des plans en trois parties qui n'étaient pas argumentées de façon cohérente, la troisième partie reprenant les idées de la première ;
- certains concepts, très utilisés par les géographes, sont flous, utilisés pour chaque sujet. Il s'agit du développement durable, de la gouvernance, des relations centre-périphérie, du clivage Nord-Sud...Les idées générales, diffusées par les médias, sont souvent reprises lors des leçons sans vérification ni distance ;
- enfin, lors de la séance des questions, les membres du jury cherchent à évaluer la maîtrise des connaissances de base en géographie afin de s'assurer que le candidat sera en mesure de transmettre ces connaissances. Les principes fondamentaux de la géographie urbaine, rurale, agricole, économique, de la climatologie semblent parfois oubliés. La consultation et l'utilisation de cartes d'atlas général ou de manuels de géographie permettraient souvent d'apporter la réponse à certaines questions.

La leçon de géographie n'est pas seulement le résultat de six heures de préparation mais surtout le révélateur de la culture géographique générale acquise lors des années de formation universitaire. Il est demandé aux candidats de maîtriser les grandes lignes de l'histoire de la discipline.

Philippe ALLEE, Jacqueline JALTA, Yves JEAN, Jérôme MONNET

Liste des sujets de leçon de géographie hors programme

- les échelles de la mobilité
- les types d'agriculture dans le monde
- géopolitique des océans
- le commerce et l'espace public
- la géographie sociale
- les territoires fluviaux
- l'Arctique
- Pierre George
- la centralité urbaine
- l'Europe et ses limites
- football et territoires
- la notion d'acteur géographique
- Singapour
- les défis énergétiques
- la façade atlantique nord-américaine
- l'aide au développement
- la ville et l'organisation de l'espace régional
- la géographie de la santé en France
- la notion d'archipel
- les grands barrages
- la Russie d'Asie
- espace et pauvreté en France

3.3. Commentaire et confrontation de documents d'histoire

Tableau récapitulatif des notes

Notes	Effectifs	Notes	Effectifs
1	3	10	2
2	7	11	1
3	1	12	4
4	8	13	2
5	2	14	5
6	7	15	--
7	3	16	3
8	2	17	3
9	3	18	1

Le jury a entendu à l'oral 57 candidats (59 en 2006). Cette année, les notes très basses (de 1 à 5) ont été moins nombreuses (21 au lieu de 27) alors que les très bonnes notes (supérieures à 14) sont du même ordre (7 au lieu de 9) et même plus nombreuses en incluant les candidats qui ont obtenu 14 (12 au lieu de 9). La moyenne de 8,09 a été supérieure de plus d'un demi-point à celle de l'an passé : 7,44.

Désormais, la nature de l'épreuve de commentaire d'un dossier documentaire est bien assimilée : quasiment aucun commentaire ne s'est transformé en simple leçon illustrée par les documents. Le jury a entendu d'excellentes prestations s'appuyant sur des savoirs précis et des analyses fines et

nuancées, ce qui confirme qu'une bonne préparation de cette épreuve intégrant la démarche de l'analyse de documents historiques permet d'obtenir de très bons résultats. Le jury ne croit donc pas utile de redire ce qui a déjà été écrit dans les précédents rapports, préférant attirer l'attention sur les lacunes et les insuffisances.

Il convient d'abord de rappeler que ceux qui semblent découvrir les thématiques et qui ne connaissent pas le vocabulaire et les concepts spécialisés ont peu de chances de maîtriser l'étude de dossiers ouverts, mais nécessitant des connaissances précises. Il faut veiller à définir les mots utilisés comme le concept de « sociabilité » et éviter d'abuser de terminologies comme la « temporalité » quand il s'agit de parler de la chronologie ou des évolutions. De manière générale, les remarques faites dans le rapport 2006 sur la présentation hiérarchisée de la bibliographie ont été prises en compte. Mais certains candidats indiquent des ouvrages ou des articles qu'ils ne connaissent pas ou qu'ils n'ont manifestement pas eu le temps de consulter. Le jury n'est pas dupe car les questions mettent en évidence ces lacunes. Rappelons que la consultation des manuels est certes utile mais que leur seule lecture est bien insuffisante pour expliquer les documents proposés. Il faut recourir, comme le font de nombreux candidats, aux ouvrages et articles cités en référence dans le dossier et en général disponibles dans la salle de préparation. En histoire byzantine, de nombreux articles difficiles à trouver avaient été apportés par les membres du jury. Quelques ouvrages complémentaires peuvent être demandés mais rien ne sert d'emprunter une bonne dizaine d'ouvrages, apportés lors de l'exposé, quand on n'a manifestement pas eu le temps de les consulter, et que le livre de référence disponible dans la bibliothèque n'a pas été ouvert. Il faut donc fréquenter les ouvrages essentiels tout au long de l'année de préparation.

Le jury rappelle que la présentation des documents sous la forme d'un tableau sur transparent ou sur simple énoncé oral, indispensable, ne présente aucun intérêt si elle se contente de reprendre les sources sans aucune « valeur ajoutée » : analyse et composition du dossier (nature des sources, échelonnement chronologique, répartition géographique). Pour la question d'histoire médiévale, les textes hagiographiques et les enluminures sont souvent mal définis. Cette présentation en introduction doit sous-tendre la problématique choisie qui n'est pas donnée dans le titre du dossier. Sans doute faut-il se méfier d'un classement des documents selon leur « degré d'objectivité » car une telle interprétation peut être sujette à caution. Mais le jury a constaté avec satisfaction une prise en compte de ces conseils. De nombreux candidats ont situé sur une carte les documents proposés. Pourtant, même lorsque les questions au concours portent principalement sur l'histoire économique et sociale (histoire byzantine), il faut apprendre l'histoire événementielle (y compris quelques batailles essentielles dans l'histoire de Byzance) pour mieux saisir le sens des documents. C'est encore plus vrai pour l'histoire politique : la confusion entre les régimes politiques en France n'est pas acceptable. De même, dans un dossier sur le paysan-soldat en France comportant un texte sur la guerre de 1870, il faut être capable de répondre aux questions sur les origines et le déroulement du conflit. Ou encore, dans un dossier sur Thessalonique, on doit connaître (sommairement) la chronologie des invasions slaves et bulgares dans les Balkans. On regrette aussi une connaissance très approximative de la géographie de l'espace byzantin. La préparation en 6 heures doit permettre au candidat de combler ses lacunes en recourant aux ouvrages disponibles.

Un défaut parfois constaté consiste à plaquer des problématiques ou des connaissances toutes faites, comme la politisation des campagnes par exemple, sans partir des documents. Il importe de respecter la démarche du commentaire et de s'appuyer sur le document pour expliquer ses apports et en démontrer l'intérêt historique. Par exemple, dans un dossier sur « modes d'exploitation et développement », transformer un tableau statistique sur la taille des exploitations en 1852 et 1892 en graphique n'explique nullement les raisons des évolutions. Pourtant, la réalisation de documents intermédiaires (cartes, graphiques, croquis) est valorisée par le jury quand elle sert de support à l'analyse. En outre, dans leur préparation, les candidats doivent se familiariser avec le commentaire de documents littéraires et iconographiques (mosaïques, enluminures, photographies, cartes postales, monuments, tableaux...). A travers l'analyse de tableaux de peintres du XIXe siècle, le jury a été surpris de constater chez quelques candidats l'ignorance de notions et même du vocabulaire de base en histoire religieuse (incapacité à identifier la Vierge sur des images tant contemporaines que médiévales ou à définir la spécificité de l'enseignement religieux).

Les candidats doivent donc être en mesure de manifester un recul critique vis-à-vis des sources et de ne pas prendre au pied de la lettre les affirmations contenues dans le dossier. Il faut s'interroger sur la nature du document (souvent assimilé à tort à un témoignage), l'identité de son auteur et le contexte de sa production, ce que certains candidats font fort bien. Enfin, rappelons comme l'an passé que des connaissances élémentaires sont requises comme la maîtrise des tables de mesures (la mesure d'un hectare ou le poids d'une livre) en France mais aussi à Byzance (le système des monnaies ou la superficie du *modios*). Et que dire de plans de leçons présentés au tableau avec des fautes d'orthographe... La fatigue et la tension de la préparation ne peuvent en aucun cas justifier le manque de vigilance de futurs enseignants. Il faut garder quelques minutes pour se relire et classer ses notes. Et, pour des raisons de lisibilité, il est préférable d'utiliser le tableau-papier, mis à la disposition des candidats, pour présenter son plan plutôt que les transparents, et il convient bien sûr de gérer de manière équilibrée son exposé. Ces critiques qui se veulent constructives n'empêchent nullement de souligner le sérieux de la préparation de nombreux candidats et leurs aptitudes à analyser de manière pertinente et passionnante des dossiers documentaires très diversifiés.

Christian BOUGEARD, Ghislaine DESBUISSONS, Elisabeth MALAMUT, Sophie METIVIER.

Liste des sujets de commentaire et confrontation de documents d'histoire

Sujets d'histoire contemporaine

« La sociabilité dans la France rurale »

Doc. 1 : Veillée dans une ferme du Calvados. Gravure, *l'Illustration*, 1856.

Doc. 2 : « *Bénédiction des blés en Artois* », Jules Breton, 1857, Huile sur toile, 130 x 320 cm, Musée des beaux-arts d'Arras.

Doc. 3 : Extrait de « *La vertu du sol* » de Marcel Mielvaque, *La Renaissance latine*, Paris, T.1 janvier-mars 1904, cité dans Yvon Kéranguéven, *Les paysans*, Larousse, 1977, pp. 64-66.

Doc. 4 : « *Un mariage de jadis dans la Franche-Montagne* », extrait de Henri Bouchot, *La Franche-Comté*, Plon-Nourrit, 1904, cité dans *Lectures franc-comtoises* de Grandjeat, Brunot et Martin, Editions Charles-Lavauzelle et Cie, 1943, pp. 127-128.

Doc. 5 : « *Feux de la saint Jean* », d'après Jules Breton, photogravure, 1891, 45,5x78,6 cm. Sur www.culture.gouv.fr.

Doc. 6 : « *Le Parlement* », Aubière (Puy de Dôme). Photographie, carte postale, début 20^{ème} siècle.

Doc. 7 : « *Le départ du conscrit* », Corse. Photographie, carte postale avant 1914.

« Natalité et fécondité dans les campagnes de France »

Doc. 1 : « *Taux de natalité chez les femmes mariées 1831-1876* » et « *Extrêmes de la fécondité des mariages au XIX^e siècle* ». Cartes tirées de Eugen Weber, *La France de nos aïeux*, Fayard, 2005, p. 222.

Doc. 2 : « *Célibat chez les femmes de 15 à 49 ans, 1830-1901* », carte tirée de Eugen Weber, op. cit. p. 224.

Doc. 3 : Extrait du *Journal* (1887-1910) de Jules Renard, en date du 17 janvier 1889, Gallimard, La Pléiade, 1982, p. 19.

Doc. 4 : Brochure d'Arthur Le Creps (1895), Bibliothèque des arts décoratifs, dans *l'Histoire* n° 224, septembre 1998, p. 65.

Doc. 5 : « *Fécondité par Emile Zola* », Raymond Tournon, 1899, Affiche, Musée d'histoire contemporaine / Bibliothèque de documentation internationale contemporaine.

Doc. 6 : « *Nos futurs poilus* », carte postale éditée vers 1917-1918, *l'Histoire*, n° 224, septembre 1998, p.68.

« Les paysans vus par les écrivains et les artistes »

Doc. 1 : « *Les glaneuses* », Jean-François Millet, 1857, huile sur toile 53,5 x 111 cm, Musée du Louvre Paris.

Doc. 2 : « *Les foins* » Jules Bastien-Lepage, 1877-1878, huile sur toile, 160 x 195 cm, Musée d'Orsay, Paris.

Doc. 3 : Extrait du conte « *Le fermier* » de Guy de Maupassant (1886), *Contes normands*, Livre de Poche 2004, pp. 736-737.

Doc. 4 : Extrait de « *On ne s'occupe pas assez de nos frères les paysans* », Jules Renard, *Le Matin* du 21 novembre 1908. Dans *Œuvres*, volume 2, Gallimard, La pléiade, 1979, pp. 479-481.

Doc. 5 : « *Le crédo du paysan* », chanson de Borel et Goublier, 1890.

Doc. 6 : Extrait de René Bazin, « *La douce France* », Editions J. de Gigord, 1912, pp. 96-98.

« Le paysan soldat : les campagnes et la guerre »

Doc. 1 : L'occupation prussienne à Saint-Martin-de-Bienfaite (Calvados) d'après Eugène Delamare (maire), "Documents historiques sur la commune de Saint-Martin-de-Bienfaite recueillis dans les archives de la mairie de 1639 au 22 janvier 1872", Lisieux, 1875, imprimerie Lajove-Tissot.

Doc. 2 : « *Le bataillon scolaire : chant des hommes, chant des enfants* ». [Musique](#) de Marmontel ; Paroles de H. Chantavoine, 1886. Tiré de *La Première année de Musique, Solfège et Chants*, Marmontel, première édition en 1886.

Doc. 3 : Extrait de « *La vie d'un simple* », Emile Guillaumin, 1904. Stock, Le Livre de Poche, 1972, 319 pages, pp. 63-64.

Doc. 4 : Appel lancé par le Président du Conseil René Viviani le 7 août 1914, cité dans *14-18. Le magazine de la Grande Guerre*, n° 1, avril-mai 2001

Doc. 5 : « *L'effort paysan* », Victor Prouvé, 1918, affiche. Archives départementales des Bouches-du-Rhône.

Doc. 6 : « *Monument aux morts* » de Sauveterre-de-Béarn, sculpté par Ernest Gabard. Photographie

Doc. 7 : Dessin d'Abel Faivre paru dans *l'Echo de Paris*, 2 novembre 1918.

« Etre enfant dans les campagnes françaises »

Doc. 1 : Extrait de « *L'ami Fritz* », Erckmann-Chatrion, 1864, Editions Hachette, cité dans *Lecture et langue française, classes de fin d'études primaires élémentaires*, de A. Lyonnet et P. Besseige, Librairie Istra, 1938, 288 pages, pp. 6-7.

Doc. 2 : « *La leçon de catéchisme* », Jules Alexis Muenier, 1890, huile sur toile, 117 x 68 cm, Musée des beaux-arts, Besançon.

Doc. 3 : Extrait de « *Jacquou le croquant* », Eugène Le Roy, 1899, Le livre de Poche, 1971, 381 pages, pp. 155-156.

Doc. 4 : « *Emilienne Grandière, gardeuse d'oies* » dans le Loiret, témoignage extrait de *Les gagnemisière*, Gérard Boutet, T. 1, éditions Godefroy, 1988, 254 pages, pp. 161-168.

Doc. 5 : « *Mairie et école* », Naours (Somme), photographie, 1910, carte postale.

Doc. 6 : Extrait de « *L'ivraie* », de Jean Nesmy alias Henry Surchamp, éditions Larousse, 1914, pp. 63-65, cité dans « *Les paysans, idéologies et sociétés* », Yvon Keranguéven, éditions Larousse, 1977, pp. 30-31.

« Monde rural et luttes sociales en Espagne, en France et en Italie »

Doc. 1 : Les revendications d'un militant du Syndicat des ouvriers ruraux d'Andalousie dans les années 1870-1880. Temma Kaplan, « De l'émeute à la grève de masse : conscience de classe et communauté ouvrière en Andalousie au XIXe siècle », « *Campagnes et sociétés en Europe (1830-1930)* », s. d. de Michel Pigenet et Gilles Pécout, coll. Le Mouvement Social, éditions de l'Atelier, 2005, p. 199.

Doc. 2 : Carte du nombre de grèves agricoles en France de 1890 à 1935 (avec le nombre de syndicats affiliés à la Fédération de l'Agriculture de la CGT en 1920). Philippe Gratton, « *Mouvement et physionomie des grèves agricoles en France de 1890 à 1935* », « *Campagnes et sociétés en Europe (1830-1930)* », *op. cit.*, p. 145.

Doc. 3 : Graphique du nombre de grèves, grévistes et jours de grèves en France de 1890 à 1935. Philippe Gratton, *op. cit.*, p. 150.

Doc. 4 : Photographie d'une manifestation de viticulteurs du Blayais. Jean-Luc Mayaud, « *Gens de la terre. La France rurale 1880-1940* », Paris, éditions du Chêne, 2002, p. 305.

Doc. 5 : Photographie de manifestants de Lézignan à Carcassonne (Aude) en mai 1907. Jean-Luc Mayaud, « *Gens de la terre* », *op. cit.*, p. 303.

Doc. 6 : Carte des luttes agraires en Italie après la Première Guerre mondiale. D'après Paolo Sylos Labini, *Le classi sociali negli anni '80*, Rome-Bari, Laterza, 1986, p. 209.

« Ruraux et politique au XIXe siècle »

Doc. 1 : Extraits d'une lettre de Victor Hugo du 2 août 1843, de Saint-Sébastien, à propos des guerres carlistes. Bartolomé et Lucile Bennassar, «*Le voyage en Espagne. Anthologie des voyageurs français et francophones du XVIe au XIXe siècle* » Paris, Robert Laffont, 1998, p.1164-1167.

Doc. 2 : Carte des résistances au recensement Humann de 1841. Jean-Claude Caron, « *'Eté rouge. Chronique de la violence populaire en France, 1841* » Paris, Aubier, 2002.

Doc. 3 : Extraits du rapport du procureur de la République d'Aix-en-Provence à la suite des événements du 2 décembre 1851, A. D. Bouches-du-Rhône, 14 U 47 cité par Hubert Gay dans « *De la Révolution au coup d'Etat (1848-1851)* ». « *Les répercussions des événements parisiens entre Alpes et Pyrénées* », Actes du colloque de septembre 1998, université Paul Valéry-Montpellier III, 1999, p. 206.

Doc. 4 : Tableau des catégories socio-professionnelles des personnes condamnées en France et dans l'Aude après les événements de décembre 1851. Claude Marquié et Jean Raffanel, « *La répression dans l'Aude après le coup d'Etat du 2 décembre 1851* », « *De la Révolution au coup d'Etat (1848-1851)* », *op. cit.*, p. 226.

Doc. 5 : Extrait du discours de Francesco Crispi à la chambre des députés le 4 juin 1875 sur la situation en Sicile. Cité par Jean-Louis Briquet, « *Réflexions sur l'historiographie de la formation de l'Etat unitaire en Italie (1861-1876)* », « *Campagnes et sociétés en Europe (1830-1930)* », s. d. de Michel Pigenet et Gilles Pécout, coll. Le Mouvement Social, éditions de l'Atelier, 2005, p. 102.

« Modes d'exploitation et développement »

Doc. 1 : Les structures foncières en Loire-Inférieure dans la 2^e moitié du XIXe siècle. Tableau de la taille des exploitations. « *La Loire-Atlantique des origines à nos jours*, » s. d. de Fabrice Abbad, Saint-Jean-d'Angély, éd. Bordessoules, 1984, p. 310.

Doc. 2 : Le point de vue du Dr Guépin dans son « *Histoire de Nantes* » publiée en 1839 (nouvelle édition, Mayenne, 1973, p. 552-553) sur l'expérience de Jules Rieffel et de son Association bretonne. Cité dans « *La Loire-Atlantique des origines à nos jours* », *op. cit.*, p. 311.

Doc. 3 : Etienne Bertin (né en 1823) décide de prendre une exploitation agricole dans le Bourbonnais en 1853. Extraits de Emile Guillaumin, « *La Vie d'un simple* » Le Livre de Poche, réédition 2004, p. 143-144.

Doc. 4 : Le contrat de métayage en Toscane. Déclaration du comte de Cambray-Digny à la séance du 27 août 1871 de l'Académie des Géographes de Florence (traduction Gilles Pécout).

Doc. 5 : Un domaine de Saxe dans les années 1900-1910. V. Cambon, « *L'Allemagne au travail* », Paris, P. Roger, 1909, p. 141-144. Cité par Pierre Guillen, « *Empire allemand (1871-1919)* » Paris, Hatier Université, 1970.

Doc. 6 : Carte et tableau de la taille moyenne des propriétés foncières en Espagne en 1930 selon Vicens.

« Campagnes et mobilités »

Doc. 1 : Carte des migrations saisonnières des Morvandiaux au XIXe siècle. Marcel Vigreux, « *Paysans et notables du Morvan au XIXe siècle* », Château-Chinon, Académie du Morvan, 2^e édition, 1998, p. 689.

Doc. 2 : L'exode rural en 1900 selon un inspecteur d'école primaire. Pierre Déghilage, « *La dépopulation des campagnes : les causes, les effets, les remèdes* », Paris, F. Nathan, p. 1-2.

Doc. 3 : Gravure du port de Gênes d'Achille Beltrame (1871-1945) à la « une » de *La Domenica del Corriere* du 8 décembre 1901.

Doc. 4 : Extrait du témoignage du paysan Spirito Magno Rosso, né à San-Pietro Monterosso en 1896 (hameau de Piébruno, bourgade de Bonaglia) recueilli le 11 mai 1974. Nuto Revelli, « *Le Monde des vaincus* », Paris, Maspéro, 1978, p. 201-202.

Doc. 5 : L'origine provinciale en Espagne des émigrants vers l'Algérie en 1888-1890. Blanca Sanchez Alonso, « *Las causas de la emigración española* », Madrid, édit. Alianza Editorial, 1995, p. 153.

Doc. 6 : Graphique de l'émigration allemande de 1816 à 1939. Michel Hubert, « *Allemagne en mutation. Histoire de la population allemande depuis 1815* », Paris, Presses de Sciences Po, 1995, p. 495.

« Vivre et travailler à la campagne »

Doc. 1 : Extrait de l'étude de l'historien Henri Sée : « *L'agriculture des Côtes-du-Nord en 1844 Annales de Bretagne* », t. 34, 1919-1920, p. 124-125. « *Les campagnes des Côtes-du-Nord de la Révolution aux années 1960* », Service éducatif des Archives départementales-CDDP des Côtes d'Armor, Saint-Brieuc, 1990.

Doc. 2 : L'organisation du travail à la ferme. Extrait d'Emile Guillaumin, « *La Vie d'un simple* », Le Livre de Poche, réédition 2004, p. 155-156.

Doc. 3 : Trois dentellières à Vollore (Puy-de-Dôme) en 1899. Jean-Luc Mayaud, « *Gens de la terre* ». « *La France rurale 1880-1940* », Paris, éditions du Chêne, 2002, p.93.

Doc. 4 : Des lavandières près de Laval (Mayenne) en 1910, Jean-Luc Mayaud, « *Gens de la terre* », *op. cit.*, p.53.

Doc. 5 : Aller au bal dans les années 1910 selon Ephraïm Grenadou (né en 1897) de Saint-Loup (Eure-et-Loir). Ephraïm Grenadou Alain Prévost, *Grenadou*, « *paysan français* », Paris, Seuil, 1966, édition Points Histoire, 1978, p. 54-55.

Doc. 6 : Le marché aux cerises de Fournès (Gard) en 1929. Jean-Luc Mayaud, « *Gens de la terre* », *op. cit.*, p. 253.

« Vie et pratiques politiques dans les campagnes »

Doc. 1 : La politique dans les campagnes de Galice en 1868. Extraits du roman de Emilia Pardo Bazan (publié en 1886), « *Le château d'Ulloa* », éditions Viviane Hamy, 1990, p. 261-279.

Doc. 2 : Le prône du curé d'Estadens en 1876. Sources : AN. C 3158. Alain Garrigou, « *Histoire sociale du suffrage universel en France 1848-2000* », Paris, Points Histoire, Seuil, 2002, p. 118.

Doc. 3 : Une campagne électorale en Basse-Bretagne selon Pierre Jakez Hélias, « *Le cheval d'orgueil. Mémoires d'un Breton du pays bigouden* », Paris, Plon, 1975, p. 250.

Doc. 4 : *La Voix paysanne* du 4 septembre 1920.

Doc. 5 : Mussolini prend part au battage dans les Marais Pontins au début des années 1930.

Sujets d'histoire médiévale

« La communauté villageoise »

Doc. 1 : Extraits de la Loi Agraire : Traduit du grec par M. Kaplan. « *Économie et société à Byzance (VIIIe-XIIe siècle)* » Textes et documents sous la direction de Sophie Métivier, Paris 2007, p. 86-91.

Doc. 2 : Une borne villageoise (miniature du XIIe siècle ; Vatopédi Codex 620).

Doc. 3 : Extraits de la « *Vie de Philarète le Miséricordieux* » dans éd. L. Rydén, « *The Life of St Philaretos the Merciful, written by his grandson Niketas* », Uppsala 2002 (Studia Byzantina Upsaliensia 8), p. 60, 80, 82-86, traduit du grec par M. Kaplan.

Doc. 4 : Extrait de la nouvelle de Romain Lécapène (934), traduit du grec par S. Métivier : « *Économie et société à Byzance (VIIIe-XIIe siècle)* » Textes et documents sous la direction de Sophie Métivier, Paris 2007, p. 63.

Doc. 5 : Extrait du « *Traité fiscal de la Marcienne* » ch. 7 traduit du grec par M. Kaplan : « *Économie et société à Byzance (VIIIe-XIIe siècle)* » Textes et documents sous la direction de Sophie Métivier, Paris 2007, p. 98.

Doc. 6 : Extrait d'un acte d'archive de 1118 : « *Actes de Patmos* » (MM VI p. 95-99) : Achille Liménitès et le chœurion de Ménikos. Traduit du grec par M. Kaplan.

« Le cérémonial à la cour impériale »

- Doc. 1 : La fête des « *Broumalia* » héritée de la période iconoclaste (*De Cerimoniis*, II, ch. 74).
- Doc. 2 : Un banquet au Chrysotriclinos: « *Traité de Philothée* (899) », dans Oikonomidès N., « *Les listes de préséance byzantines des IX^e et X^e siècles* ». « *Introduction, texte, traduction et commentaire* » (Le Monde byzantin), Paris, 1972, p. 200-202.
- Doc. 3 : Portrait de Léon préposite et sacellaire offrant son livre à la Vierge (Miniature, environ 940 ; Bible de Léon Sakellarios).
- Doc. 4 : Réception de Liutprand, ambassadeur d'Otton Ier auprès de Nicéphore Phocas (969) : « *Économie et société à Byzance (VIIIe-XIIIe siècle)* » Textes et documents sous la direction de Sophie Métivier, Paris 2007, 3.6, p. 27. Texte traduit du latin par B. Caseau.
- Doc. 5 : Zoé et Théodora trônant en 1042 : Michel Psellos, « *Chronographie* », éd. É. Renauld, Les Belles Lettres, Paris, 1926, I, p. 118.
- Doc. 6 : La cour d'Alexis Ier Comnène et les Croisés : extraits de « *l'Alexiad* » (X, 10, 6 ; XIV, 4, 5-6 : Anne Comnène, *Alexiade*, éd. et trad. B. Leib, Paris 1967, II, p. 229, III, p. 161-162).

« Les institutions charitables »

- Doc. 1 : Un extrait de la *Vie* de Théophylacte métropolitain de Nicomédie (800-815) : A. Vogt, « St Théophylacte de Nicomédie », *AB* 50, 1932, ch. 8-9, p. 75-75. Traduit du grec par É. Malamut et V. Déroche.
- Doc. 2 : La cinquième vexation de Nicéphore (809-810): *Chronographie* de Théophane le Confesseur : « *Économie et société à Byzance (VIIIe-XIIIe siècle)* » Textes et documents sous la direction de Sophie Métivier, Paris 2007, p. 106. Traduit du grec par Ch. Giros.
- Doc. 3 : L'ordre (*taxis*) des chargés d'établissements charitables en 899 : « *Traité de Philothée* », dans Oikonomidès N., « *Les listes de préséance byzantines des IX^e et X^e siècles. Introduction, texte, traduction et commentaire* » (Le Monde byzantin), Paris, 1972, p. 121, 122
- Doc. 4 : La liste des chargés d'établissements charitables connus en Bithynie (mil. VIII^e s. –fin XII^e s.) : « *La Bithynie au Moyen Âge* » sous la direction de B. Geyer et J. Lefort (Réalités Byzantines 9), Paris 2003, p. 331-350.
- Doc. 5 : Extrait de la « *diataxis d'Attaliate* » (1077) : Gautier P., « La Diataxis de Michel Attaliate », *REB*, 39, 1981, p. 23, 24, 26, 28, 30, 46
- Doc. 6 : L'Hôpital du Pantocrator : Gautier P., « *Le typikon du Christ Sauveur Pantocrator* », *Revue des Etudes Byzantines*, 32, 1974, p. 82, 84, 88.

« Thessalonique »

- Doc. 1 : Une carte de : la région de Thessalonique : Malamut E., Grégois J.-P., « *Le port de Thessalonique (IV^e-XVI^e siècles)* », « *Ports maritimes et ports fluviaux au Moyen Âge* », Paris 2005 (Publications de la Sorbonne, Série Histoire ancienne et médiévale 83), p. 145
- Doc. 2 : Le plan de Thessalonique : Janin R., « *Les Églises et les monastères des grands centres byzantins (Bithynie, Hellespont, Latros, Galésios, Trébizonde, Athènes, Thessalonique)* », Paris, 1975, p. 344.
- Doc. 3 : Description de la ville par Jean Cameniatès (904) : Jean Cameniatès, Eustathe de Thessalonique, Jean Anagnostès, « *Thessalonique, Chroniques d'une ville prise* », Textes présentés et traduits du grec par P. Odorico, Toulouse, Anacharsis, 2005, p. 60, 62-63, 67.
- Doc. 4 : Foire et pèlerinage à Thessalonique d'après le *Timarion* : « *Économie et société à Byzance (VIIIe-XIIIe siècle)* » Textes et documents sous la direction de Sophie Métivier, Paris 2007, 15.2, trad. du grec par B. Martin-Hisard, p. 140-141.
- Doc. 5 : Thessalonique sous l'occupation normande (1185) par Eustathe de Thessalonique : Jean Cameniatès, Eustathe de Thessalonique, Jean Anagnostès, *Thessalonique...*, p. 247-248, 250
- Doc. 6 : Sceaux de commerciaux: Nesbitt J.- Oikonomides N., *Catalogue of the Byzantine Seals at Dumbarton Oaks and in the Fogg Museum of Art* 1, Washington, 1991, p. 66, 68.

« La fiscalité sous le règne d'Alexis I^{er} »

Doc. 1 : Extrait des Diatribes de Jean l'Oxite (1091) : Gautier P., « *Diatribes de Jean l'Oxite contre Alexis I* », *REB* 28, 1970, p. 5-55.

Doc. 2 : Extrait de l'Acte de démission (*Paraitésis*) de Nicolas Mouzalôn, archevêque de Chypre (1110) : traduit du grec par É. Malamut et V. Déroche.

Doc. 3 : Extrait de la lettre de Théophylacte d'Achrida au panhypersébaste Bryennios, le gendre du basileus (ca 1097-1104) : Théophylacte d'Achrida : *Lettres*. Introduction, texte, traduction et notes, éd. P. Gautier, Thessalonique 1986, n°96, p. 482-493.

Doc. 4 : L'empereur Alexis I^{er} rend visite à Cyrille le Philéote ; « *Vie de saint Cyrille le Philéote moine byzantin* », éd. É. Sargologos, (Subsidia Hagiographica 39), Bruxelles, 1964, p. 456-457.

Doc. 5 : Extrait d'un chrysobulle d'Alexis I^{er} Comnène en faveur de Lavra (août 1085), « *Actes de Lavra* », éd. P. Lemerle, A. Guillou, N. Svoronos, D. Papachryssanthou, t. 1 : « *Des origines à 1204* », Paris 1970 (Archives de l'Athos 5), n° 47, p. 250-251, traduit du grec par M. Kaplan.

Doc. 6 : Extrait d'un chrysobulle d'Alexis I^{er} Comnène en faveur du monastère de Vatopédi (février 1082) : « *Économie et société à Byzance (VIII-XIII siècle)* » Textes et documents sous la direction de Sophie Métivier, Paris 2007, p. 125-126. Traduit du grec par R. Benoît-Meggenis.

« La production agricole »

Doc. 1 : La carte des productions dans l'empire byzantin dans É. Limousin, « *Le monde byzantin (du milieu du VIII^e siècle à 1204) Économie et Société* », Paris, Bréal, 2007, p. 59.

Doc. 2 : Extrait d'un traité fiscal du X^e siècle (Paris. Suppl. gr. 676), dans « *Géométries du fisc byzantin* », éd., trad. et commentaire J. Lefort, R. Bondoux, J.-Cl. Cheynet, J.-P. Grémois, V. Kravari, Paris 1991 (Réalités byzantines 4), p. 63.

Doc. 3 : Extraits des « *Géoponiques* » (IV. 1.3. 14. 16 ; V.2. 10-12) : « *La Bithynie au Moyen Age* » sous la direction de B. Geyer et J. Lefort (Réalités Byzantines 9), Paris 2003, p. 67.

Doc. 4 : Extrait d'un acte de vente la veuve de Dèmétrios Tzagastès et de ses enfants en faveur du monastère Saint-André de Péristérai (897) : « *Acte de Lavra* » n° 1, éd. P. Lemerle, A. Guillou, N. Svoronos, D. Papachryssanthou, « *Actes de Lavra, première partie, des origines à 1204* », Paris 1970 (Archives de l'Athos V), p. 89-90, traduit du grec par M. Kaplan.

Doc. 5 : Description des environs de Thessalonique par Jean Cameniats : Jean Caminiats, Eustathe de Thessalonique, Jean Anagnostès, « *Thessalonique, Chroniques d'une ville prise* », Textes présentés et traduits du grec par P. Odorico, Toulouse, Anacharsis, 2005, p. 62-63.

Doc. 6 : Extrait du « *Praktikon* » de mise en possession de l'île de Patmos en faveur de Christodule par Nicoles Tzanzès, magistre, juge et recenseur des Cyclades (1088) : « *Économie et société à Byzance (VIII-XIII siècle)* » Textes et documents sous la direction de Sophie Métivier, Paris 2007, p. 130.

Doc. 7 : Les travaux des champs : Miniatures Esphigménou, codex 14 (Ménologe du XI^e siècle), fol. 386v°.

« Être aristocrate à Byzance »

Doc. 1 : Chrysobulle de confirmation de donation impériale au *prôtoasèkrètis* Épiphanè, dans P. Gautier, « *Un chrysobulle de confirmation rédigé par Michel Psellos* », *Revue des Études byzantines* 34, 1976, p. 82-88.

Doc. 2 : Nicéphore Bryennios, « *Histoire* », éd. trad. P. Gautier, Paris 1975, I 1-2, p. 74-78, p. 84-86.

Doc. 3 : Sceaux et signature de Nicéphore Botaniatè.

Doc. 4 : Chasse de Digénis Akritas, dans P. Odorico, *L'Akrite. « L'épopée byzantine de Digénis Akritas. Versions grecque et slave suivies du chant d'Amouris »*, Toulouse 2002, p. 113.

Doc. 5 : Manuscrit « Skylitzès de Madrid », fol. 27v (Jean Skylitzès, « *Synopsis historiarum : Empereurs de Constantinople* », trad. B. Flusin et annot. J.-Cl. Cheynet, Paris 2003, p. 27), dans V. Tsamakda, *The Illustrated Chronicle of Ioannes Skylitzes in Madrid*, Leyde 2002, pl. 52.

« L'argent à Byzance »

- Doc. 1 : Récit édifiant sur un paysan nommé Métrios, *Synaxaire de Constantinople*, p. 721-722.
- Doc. 2 : Nouvelle 52 de Léon VI, dans « *Les Nouvelles de Léon VI le Sage* », trad. P. Noailles, A. Dain, Paris 1944, p. 200.
- Doc. 3 : « *Livre de l'éparque* », Sur les changeurs. Éd. trad. J. Koder, *Das Eparchenbuch Leons des Weisen. Einführung, Edition, Übersetzung und Indices*, Vienne 1991 (CFHB 33), p. 88-91. Texte traduit du grec par C. Morrisson, dans « *Économie et société à Byzance (VIII^e- XI^e siècle)* », dir. S. Métivier, Paris 2007, p. 162-163.
- Doc. 4 : Le testament de Kalè Pakourianè (1098), dans « *Actes d'Ivion*, t. II « : *Du milieu du XI^e siècle à 1204* », éd. J. Lefort, N. Oikonomidès, D. Papachryssanthou, Paris 1990 (Archives de l'Athos 16), p. 178-183.
- Doc. 5 : Monnaies de Léon VI, Romain III, Constantin IX et Alexis I^{er}.
- Doc. 6 : Mosaïque de Sainte-Sophie, Constantinople : Constantin IX et Zoé, dans A. Cutler, J.-M. Spieser, « *Byzance médiévale 700-1204* », Paris 1996, p. 330.
- Doc. 7 : Le collecteur d'impôts, Manuscrit grec du Sinaï 339, 73 v., dans G. Galavaris, « *The Illustrations of the Liturgical Homilies of Gregory Nazianzenus* », Princeton 1969, pl. LXXIX.

« Les femmes et le mariage à Byzance »

- Doc. 1 : « *Ecloga* » de Léon III et Constantin V, titre 2 : Sur les mariages. « *Ecloga. Das Gesetzbuch Leons III. Und Konstantinos“ V.* », éd. L. Burgmann, Francfort 1983, p. 170-176. Traduit du grec par B. Martin-Hisard, dans M.-F. Auzépy, M. Kaplan, B. Martin-Hisard, « *La chrétienté orientale* », Paris 1996, p. 126-127.
- Doc. 2 : « *Vie de Marie la Jeune* », dans *Acta Sanctorum*, Novembris 4, p. 694, p. 697.
- Doc. 3 : Kékauménos, « *Conseils et récits* », 39, traduit du grec par V. Déroche, dans *Économie et société à Byzance (VIII^e- XI^e siècle)*, dir. S. Métivier, Paris 2007, p. 201-202.
- Doc. 4 : Sceaux de femmes du XI^e siècle.
- Doc. 5 : Manuscrit « *Skyllitzès de Madrid* », fol. 53 v. (le mariage de Théophobe et de la sœur de l'empereur Théophile : Jean Skylitzès, *Synopsis historiarum : Empereurs de Constantinople*, trad. B. Flusin et annot. J.-Cl. Cheynet, Paris 2003, p. 61), dans V. Tsamakda, *The Illustrated Chronicle of Ioannes Skylitzes in Madrid*, Leyde 2002, pl. 126.

« Apprendre à lire et à écrire dans le monde byzantin »

- Doc. 1 : Prières liées à la scolarisation. « *Euchologion sive rituale Graecorum* », éd. J. Goar, Venise 1730, Graz 1960, p. 572-574. Texte traduit du grec par A. Papaconstantinou, dans « *Économie et société à Byzance (VIII^e- XI^e siècle)* », dir. S. Métivier, Paris 2007, p. 220.
- Doc. 2 : « *La vie d'Étienne le Jeune par Étienne le diacre* », 8, éd. trad. M.-F. Auzépy, Paris 1997, p. 188-189.
- Doc. 3 : Le patriarche Tryphon joué par Théophane de Césarée (931), dans Jean Skylitzès, « *Synopsis historiarum : Empereurs de Constantinople* », trad. B. Flusin et annot. J.-Cl. Cheynet (Réalités byzantines 8), Paris 2003, p. 191.
- Doc. 4 : Vie A d'Athanase l'Athonite : « *Vitae duae antiquae sancti Athanasii Athonitae* », 5-11, éd. J. Noret, Turnhout-Louvain 1982 (Corpus christianorum. Series graeca 9), p. 5-7. Texte présenté et traduit du grec par S. Métivier, dans « *Économie et société à Byzance (VIII^e- XI^e siècle)* », dir. S. Métivier, Paris 2007, p. 216-217.
- Doc. 5 : Une école sous Constantin VII, Manuscrit « *Skyllitzès de Madrid* », Fol. 134 r., dans V. Tsamakda, « *The Illustrated Chronicle of Ioannes Skylitzes in Madrid* », Leyde 2002, pl. 321.
- Doc. 6 : Nicolas Mésaritès, « *Oraison funèbre en l'honneur de son frère Jean* », 8-9, traduit du grec par B. Flusin, dans Id., « Un lettré byzantin au XII^e siècle : Jean Mésaritès », dans « *Lire et écrire à Byzance* », éd. B. Mondrain, Paris 2006, p. 73-74.

« La fortune des monastères byzantins »

Doc. 1 : Nouvelle de Nicéphore Phocas sur les biens monastiques. Éd. N. Svoronos, « *Les nouvelles des empereurs macédoniens concernant la terre et les stratiotes* ». Introduction, édition, commentaire, Athènes 1994, p. 159-191 ; traduit du grec par M. Kaplan, dans M.-F. Auzépy, M. Kaplan, B. Martin-Hisard, *La chrétienté orientale*, Paris 1996, p. 211-212.

Doc. 2 : Acte du patriarche Nicolas II Chrysobergès. « *Actes de Lavra* », t. I, n° 8, éd. P. Lemerle, A. Guillou, N. Svoronos, Paris 1970 (Archives de l'Athos 5), p. 117.

Doc. 3 : Lettre de Michel Psellos, charistiaire du monastère de Médikion, traduit du grec par V. Kravari, dans « *La Bithynie au Moyen Âge* », éd. B. Geyer, J. Lefort, Paris 2003 (Réalités byzantines 9), p. 75-76.

Doc. 4 : Chrysobulle de l'empereur Alexis I^{er} Comnène en faveur de Christodoulos du Latros (1088), traduit du grec par R. Benoit-Meggenis, dans « *Économie et société à Byzance (VIII^e - XII^e siècle)* », dir. S. Métivier, Paris 2007, p. 128-129.

Doc. 5 : Carte de localisation des biens d'Iviron en Macédoine au XII^e siècle, dans « *Actes d'Iviron*, t. II : *Du milieu du XI^e siècle à 1204* », éd. J. Lefort, N. Oikonomidès, D. Papachryssanthou, Paris 1990 (Archives